

OUTRE-MER : L'ÉTAT D'URGENCE



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	3
FACE AU RISQUE D'ÉCROULEMENT, UN SOUTIEN À MAINTENIR ET AMPLIFIER DANS LES PROCHAINS MOIS	4
FAIRE DE LA CRISE UNE OPPORTUNITÉ : UNE RELANCE SECTORIELLE DURABLE À ENGAGER DÈS MAINTENANT	8
TOURISME	8
COMMERCE	10
BTP	12
TRANSPORTS	14
INDUSTRIE	16
DES SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES À INTÉGRER	18
MARTINIQUE	18
GADELOUPE	20
SAINT MARTIN	22
SAINT-PIERRE ET MIQUELON	25
GUYANE	27
LA RÉUNION	29
MAYOTTE	32
POLYNÉSIE FRANÇAISE	34
NOUVELLE-CALÉDONIE	36
WALLIS ET FUTUNA	38

Les effets de la crise générée par l'épidémie de Covid-19 s'annoncent encore plus désastreux dans les territoires d'outre-mer que dans le reste de la France.

Les économies ultramarines souffrent en effet de fragilités structurelles importantes (dépendance à certains secteurs, faible intégration régionale, tissu entrepreneurial composé majoritairement de TPE, poids considérable de l'économie informelle, délais de paiement très longs ou encore digitalisation limitée) qui sont accentuées par la crise et en démultiplient les impacts, tout en obérant une capacité de rebond rapide et pérenne.

Alors que les taux de chômage et de pauvreté sont déjà beaucoup plus élevés en outre-mer que dans l'Hexagone, emportant tensions et explosions sociales régulières, la perspective d'une régression des PIB ultramarins qui pourrait aller de 10 à près de 20 points en 2020¹ a de quoi inquiéter.

L'État et les Collectivités jouent bien sûr un rôle majeur et salutaire depuis le début de la crise. D'une part, le poids des administrations publiques dans les économies d'outre-mer - qu'il s'agisse des DROM ou des COM - permet en partie d'amortir le choc. D'autre part, les mesures d'urgence mises en œuvre ont jusqu'à présent permis d'éviter des faillites en cascade qui auraient causé des dommages irréparables.

Les CCI membres de l'ACCIOM constatent que les entreprises ont largement eu recours aux dispositifs déployés (activité partielle, fonds de solidarité, PGE, etc.) et ce malgré des difficultés à effectuer des démarches parfois complexes, des délais de traitement des demandes jugés longs et des banques perçues comme trop frileuses.

Nous ne sommes toutefois encore qu'au début de la crise. Derrière l'état d'urgence économique patent et la confiance en berne des chefs d'entreprises se profile un état d'urgence social aux conséquences potentiellement dramatiques pour la cohésion nationale.

Dans ce contexte, l'ACCIOM et ses CCI membres se sont données pour objectif, par-delà leur mission traditionnelle de conseil et d'accompagnement des entreprises ressortissantes, de réfléchir à des propositions de court, moyen et long termes destinées à relancer et transformer les économies ultramarines.

C'est tout l'objet de ce livre blanc, qui s'articule autour de **trois axes** :

- 1. Une analyse globale** de la situation, accompagnée de **propositions pour parer à l'urgence**.
- 2. Une approche sectorielle centrée sur le tourisme, le commerce, les transports, le BTP et l'industrie**, incluant des propositions inscrites dans une **perspective de relance durable**. Chaque secteur a ainsi été examiné à l'aune de **thématiques transversales** telles que l'intégration régionale, la formation, le numérique ou encore le développement durable.
- 3. Enfin, une approche territoriale** détaillant les **mesures spécifiquement portées par chaque CCI ultramarine**, afin que les problématiques locales soient bien prises en compte².

L'ensemble des propositions exposées dans ce livre blanc est issu d'un **colossal travail de concertation avec les entreprises ressortissantes mené par les CCI au cours de l'été 2020**.

Ces propositions ont vocation à **soutenir le déploiement du plan de relance présenté par le Gouvernement** français au début du mois de septembre, et tout particulièrement sa déclinaison pour les outre-mer, **ainsi que les démarches conduites par les Collectivités**.

1 Selon les analyses de l'IEOM/IEDOM et l'étude menée par le cabinet DME à la demande de l'ACCIOM en mai 2020.

2 A noter que 10 des 11 CCI membres de l'ACCIOM ont contribué à ce livre blanc : Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Pierre et Miquelon, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna.

FACE AU RISQUE D'ÉCROULEMENT, UN SOUTIEN À MAINTENIR ET AMPLIFIER DANS LES PROCHAINS MOIS

La Covid-19 a touché la France d'outre-mer de manière inégale : tandis que la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Saint-Pierre et Miquelon ou encore Wallis et Futuna ont été épargnées par l'épidémie lors de la première vague, d'importantes mesures préventives ont dû être maintenues pendant l'été en Guyane et à Mayotte. La Martinique a par ailleurs été reconfinée fin octobre.

Bilans divers sur le plan sanitaire donc, mais **constats et prévisions unanimes de dégâts colossaux** sur des économies fragilisées par plusieurs catastrophes environnementales et mouvements sociaux au cours des années passées. **Le rattrapage économique des outre-mer est aujourd'hui compromis³, appelant à un soutien d'ampleur jusqu'à la fin de la crise.**

Les fragilités structurelles des économies ultramarines sont accentuées par la crise

Tout ou presque a déjà été dit sur les **spécificités des économies d'outre-mer⁴**, qui se révèlent **particulièrement préjudiciables dans le cadre de la crise emportée par la Covid-19.**

- **Les secteurs fortement soumis aux aléas conjoncturels sont les moteurs de la croissance.** On citera notamment ici le tourisme, qui représente en moyenne 10% du PIB des territoires ultramarins et joue un rôle de catalyseur des secteurs du commerce et des transports. Après un coup d'arrêt lié à la fermeture des frontières en mars dernier, les activités n'ont repris que trop doucement pour espérer un quelconque rattrapage avant la fin de l'année 2020. Le BTP, relais de croissance jugé crucial par l'ensemble des acteurs économiques des territoires, est lui aussi en grande souffrance : lors du confinement du printemps, son activité a baissé de deux tiers en moyenne⁵. La reprise des chantiers est lente et la commande publique comme privée en berne. A contrario, l'industrie, affectée dans une moindre mesure par le confinement, a un poids moins significatif dans les économies ultramarines excepté en Nouvelle-Calédonie et en Guyane.
- **L'intégration régionale est encore limitée.** De fait, la majorité des échanges commerciaux s'effectue toujours avec l'Hexagone (plus de 50% en moyenne). Or, la crise sanitaire entrave les échanges, allonge les délais de livraison, entraîne une hausse des coûts de fret et provoque des difficultés d'approvisionnement⁶.
- **Le tissu entrepreneurial est composé à 95% de TPE.** Parmi ces TPE figure un nombre conséquent d'entreprises unipersonnelles (70 à 75% en moyenne et jusqu'à 80% en Guadeloupe), dont le niveau de rentabilité est faible et la capacité à résister à un choc tel que le confinement limitée (niveau de trésorerie disponible, capacité à engager des démarches pour solliciter des aides, etc.).
- **Le secteur informel est important voire majoritaire.** Concentrées dans des secteurs directement touchés par la crise, comme le commerce de détail ou la construction, les entreprises concernées sont extrêmement vulnérables.
- **Les délais de paiement sont longs.** Ils dépassent amplement le délai réglementaire de 30 jours et s'établissent à 62,2 jours en moyenne⁷, notamment dans certains secteurs tels que le BTP. Depuis le début de la crise, les entreprises font le constat de délais accrus, ce qui accentue des problèmes de trésorerie déjà récurrents.
- **Les économies ultramarines sont faiblement digitalisées.** En période de confinement, cela s'est par exemple traduit par des démarches administratives rendues plus difficiles, un travail à distance complexe à mettre en place, et une incapacité des commerces à trouver de nouveaux débouchés via les plateformes numériques⁸.

3 Audition de Marie-Anne Poussin-Delmas, président de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) et directeur général de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), le 18 juin 2020 au Sénat.

4 A ce propos, voir le rapport "Urgence économique outre-mer à la suite de la crise du Covid-19" de M. Stéphane Artano et Mmes Viviane Artigalas et Nassimah Dindar, fait au nom de la délégation sénatoriale aux outre-mer, déposé le 9 juillet 2020, et plus particulièrement le compte-rendu de la table ronde sur les données statistiques et les perspectives économiques organisée le 18 juin 2020. http://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20200615/otm_18_juin.html

5 Chiffres cités par Monsieur le Député David Lorion lors de l'audition de l'ex-ministre des outre-mer Annick Girardin à l'Assemblée nationale le 30 mai 2020.

6 Constat partagé par l'ensemble des représentants des CCI d'outre-mer interrogés dans le cadre de la préparation de ce livre blanc.

7 Estimation de l'IEOM-IEDOM, 2018.

8 Éléments remontés lors des réunions de concertation menées par les CCI membres de l'ACCIOM.

Sans surprise, les premières estimations de l'impact de la crise sont pessimistes et suscitent des craintes sur le plan social

A la demande de l'ACCIOM, le cabinet DME a réalisé en mai 2020 une première évaluation de l'impact de la crise sanitaire. Cette étude conclut que :

- **Le seul confinement du printemps entraînera une baisse de 5% en moyenne du PIB** des économies ultramarines sur l'année 2020. Une reprise retardée au 1^{er} septembre - scénario qui s'est depuis confirmé pour plusieurs secteurs - se traduira mécaniquement par un **recul du PIB 2020 de 8 % à 10 % en moyenne**.

Cet ordre de grandeur est en phase avec l'**estimation de l'IEOM-IEDOM d'une régression du PIB de 10% dans les outre-mer cette année**.

D'après l'institut, **cette contraction sera supérieure dans les territoires où le tourisme occupe une place plus centrale**, à l'instar de la Polynésie française et de la Guadeloupe, **ainsi qu'en Guyane et à Mayotte où le premier confinement a été prolongé et en Martinique où un second confinement a été imposé**. Dans ces territoires, **la baisse du PIB pourrait atteindre près de 20%**⁹.

- Selon DME, l'impact du confinement sur les entreprises devrait être plus important encore, avec un **recul de l'ordre de 7% de la valeur ajoutée marchande en moyenne**. Le cabinet précisait en mai dernier qu'*une reprise trop tardive pourrait avoir un effet délétère sur le tissu productif ultramarin en provoquant des défaillances d'entreprises en cascade. Ces défaillances pourraient amputer la croissance 2020 d'un ou deux points de PIB supplémentaires tout en obérant les chances de reprise à moyen terme*.

	Taux de croissance 2020 Reprise 09/20 en %		Impact défaillances en pts de %
	Sans défaillance	Avec défaillances	
Martinique	-8,9	-9,6	-0,7
Guadeloupe	-10,2	-10,8	-0,6
Guyane (hors effet CSG)	-10,6	-11,2	-0,6
La Réunion	-9,8	-10,4	-0,6
Calédonie	-17,4	-18,2	-0,8
Polynésie	-7	-7,7	-0,7
Mayotte	-8,8	-9,3	-0,5

Source : étude DME, mai 2020

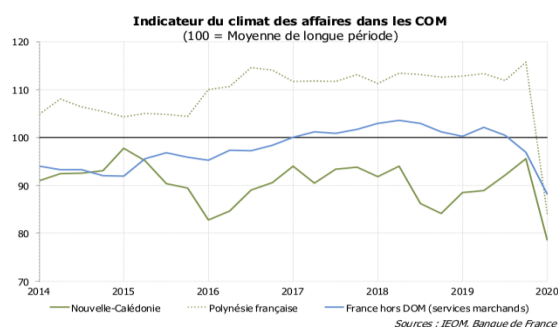
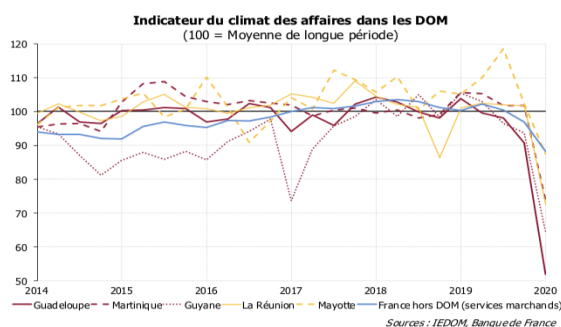
Mode de lecture du tableau : En l'absence de défaillance, la croissance du PIB martiniquais en 2020 serait de -8,9% dans le cas d'une reprise lente entre le déconfinement (le 11/05) et le 01/09. Si les défaillances d'entreprises se traduisent par une perte de 1 point de valeur ajoutée marchande, la croissance 2020 serait de -9,6%. Dans ce cas, la perte supplémentaire imputable aux défaillances s'élève à 0,7 points de pourcentage (soit 9,6 - 8,9)

Si l'IEOM-IEDOM a récemment communiqué sur une baisse des défaillances d'entreprises ultramarines au troisième trimestre 2020 par rapport à l'an passé¹⁰, l'institut souligne bien que *"cette réduction ne signifie pas une baisse du nombre d'entreprises en difficulté. Elle reflète à la fois les effets de la période de confinement sur le fonctionnement des juridictions commerciales et les évolutions réglementaires qui ont conduit, dans les DCOM de la zone euro, à modifier provisoirement les dates de caractérisation et de déclaration de l'état de cessation de paiement"*. Les projections de DME restent donc à date pleinement plausibles.

Reflet de l'inquiétude profonde des chefs d'entreprise dans l'avenir, **l'indicateur de climat des affaires a chuté lors des premiers mois de 2020**.

⁹ Audition de Marie-Anne Poussin-Delmas, président de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) et directeur général de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), le 18 juin 2020 au Sénat.

¹⁰ *Les défaillances des entreprises ultramarines*, note de l'IEDOM, novembre 2020. https://www.iedom.fr/IMG/pdf/oem_202067_entreprises_defaillances_2020t3_siege_vd.pdf



Données provisoires au 14 mai, susceptibles de varier dans les Tendances conjoncturelles du premier trimestre 2020 en fonction des nouvelles réponses collectées.

Source : Conjoncture outre-mer 2019 et perspectives 2020 : un rattrapage compromis. Note de l'IEOM-IEDOM, mai 2020

Il faudra bien sûr attendre quelques mois encore pour bénéficier d'un état des lieux précis de la situation.

Mais les premiers chiffres disponibles suscitent légitimement la **Crainte d'une crise sociale majeure** découlant des crises sanitaire et économique. Le taux de pauvreté est en effet trois fois plus élevé dans les outre-mer que dans l'Hexagone et, de manière générale, le niveau de vie est inférieur et les inégalités sont plus prégnantes.

Dès la fin du confinement, **53 personnalités et 133 associations ont donné l'alerte dans une lettre ouverte au président de la République** ¹¹ : *“Les conséquences sociales, économiques et politiques d'une déflagration généralisée seraient terribles : montée du chômage, de la pauvreté, de la précarité et même de l'insécurité alimentaire. Tout cela pourrait favoriser le développement de mouvements sociaux extrêmement durs et créer une défiance irréversible avec la République”*.

Dans la foulée, **l'ACCIOM, l'EURODOM et la FEDOM ont appelé à la mobilisation générale dans une tribune** : *“Cette crise s'annonce comme économiquement comparable en Outre-mer aux événements de 2009 qui avaient détruit plus de 4% des emplois dans les territoires qu'elle avait touché. Elle pourrait être encore plus grave si nous n'y faisons pas face ensemble et nous amener à une crise sociale comme nous n'en aurions encore jamais connue”*¹².

Si **le poids du secteur public a déjà joué et continuera à jouer dans les prochains mois un rôle d'amortisseur** ¹³, il ne peut que s'articuler avec un secteur privé dynamique, créateur d'emplois et de lien social, et ce d'autant que **les activités les plus menacées sont aussi celles qui produisent le plus de valeur ajoutée** (tourisme et BTP en particulier).

Dans ce contexte, le soutien aux économies ultramarines se révèle vital

Depuis le début de la crise, **les entreprises des DROM bénéficient des dispositifs mis en place dans l'Hexagone** : activité partielle, fonds de solidarité pour les TPE, reports de charges et exonération totale pour les entreprises des secteurs les plus touchés, prêts garantis par l'Etat (PGE), etc.

Certains de ces mécanismes ont dû être **adaptés pour coller aux spécificités du tissu entrepreneurial ultramarin** : à titre d'exemple, beaucoup d'entreprises ne pouvaient initialement pas avoir accès au fonds de solidarité, celui-ci étant réservé aux structures de plus d'un salarié alors que les entreprises unipersonnelles sont majoritaires dans les outre-mer.

Les CCI d'outre-mer relèvent par ailleurs la **difficulté des entreprises à accéder aux aides** du fait de la **complexité de certaines démarches** pour des structures de très petite taille, de la **frilosité des banques** et des **délais d'attente** trop longs au regard de l'urgence.

Les CCI ont dû effectuer un énorme travail de communication et d'accompagnement : un sondage de la CCI Guyane réalisé en avril montrait par exemple que 32 % des chefs d'entreprise guyanais ne connaissaient tout simplement pas les mesures adoptées par le Gouvernement.

Dans les COM bénéficiant d'une large autonomie statutaire, ce sont les autorités locales qui ont pris la main, avec le soutien de l'État français. Des dispositifs similaires à ceux déployés dans l'Hexagone et dans les DROM ont été mis en place, et l'État a accordé des PGE à la Nouvelle-Calédonie et à la Polynésie française afin de les aider à financer ces mesures. Les COM se sont heurtées aux mêmes difficultés que les autres territoires : méconnaissance des mécanismes, réticence à effectuer des démarches jugées lourdes et peur de “mal faire”, frilosité des banques.

Pour autant, **le bilan du recours aux aides est relativement positif à ce stade** , illustrant l'intense mobilisation des services de l'État, des Collectivités et des chambres consulaires pour sensibiliser et soutenir les acteurs économiques dans leurs démarches.

11 “Covid-19 : 186 personnalités et associations écrivent à Macron pour dénoncer le manque de moyens des Outre-mer”, JDD, 18 mai 2020.

12 Appel FEDOM,EURODOM,ACCIOM, pour une mobilisation générale pour les Outre-mer, 20 mai 2020. <https://www.topoutremer.com/hexagone/economie-hexagone/item/19637-appel-fedom-eurodom-acciom-pour-une-mobilisation-generale-pour-les-outre-mer>

13 Les services non-marchands représentent entre 34 et 36% du PIB dans les DROM et en Polynésie française, contre 22% en métropole.

Montants du fonds de solidarité et des PGE accordés dans les DROM

	Fonds de solidarité - en millions d'euros (nombre d'aides)	Montants de PGE accordés - en millions d'euros (nombre d'aides)
Guadeloupe	98,67 (17 829)	633,79 (3 984)
Martinique	63,8 (40 387)	741,9 (3 297)
Guyane	63,34 (5 811)	169,99 (999)
La Réunion	108,9 (76 332)	1066,18 (6 813)
Mayotte	81,64 (35 7 28)	78,66 (491)

Données du ministère de l'Économie, octobre 2020

Les entreprises ressortissantes des CCI d'outre-mer saluent le prolongement de plusieurs dispositifs jusqu'à la fin de l'année 2020, de nature à prévenir un certain nombre de défaillances.

Au regard de l'ampleur du désastre annoncé et des incertitudes sur l'évolution de l'épidémie, elles appellent toutefois à **aller plus loin afin de garantir la survie d'un maximum d'entreprises**.

Les mesures d'urgence proposées par les CCI d'outre-mer

Les entreprises ressortissantes des CCI ultramarines ont été interrogées sur les mesures les plus importantes à leurs yeux pour parer à l'urgence.

Quoique chaque territoire ait ses spécificités (**voir partie 3**), certaines dispositions ont été systématiquement mentionnées :

1. Prolonger le fonds de solidarité jusqu'à la fin de la crise sanitaire.
2. Maintenir l'activité partielle jusqu'à la fin de la crise sanitaire, avec prise en charge à 100% de l'indemnité par l'État pour les secteurs les plus impactés.
3. Proroger les exonérations de cotisations patronales jusqu'à la fin de la crise sanitaire pour les secteurs les plus touchés.
4. Réduire les délais de paiement, par exemple en expérimentant en plus vite l'affacturage inversé.
5. Adapter et élargir le mécanisme de zones franches pour renforcer la résistance et la compétitivité des entreprises.
6. Créer un fonds de soutien à la digitalisation des entreprises.
7. Assurer un suivi spécifique de l'application des mesures d'urgence dans les outre-mer.

A titre complémentaire, l'ACCIOM propose la création d'un Délégué interministériel à la relance en outre-mer, qui serait chargé de coordonner l'adaptation et la mise en œuvre du plan de relance dans les territoires ultramarins.

FAIRE DE LA CRISE UNE OPPORTUNITÉ : UNE RELANCE SECTORIELLE DURABLE À ENGAGER DÈS MAINTENANT

Comme le souligne le cabinet DME dans l'étude réalisée pour l'ACCIOM en mai dernier, **le retour à une croissance forte, durable, soutenable et socialement juste dans les outre-mer suppose de faire évoluer profondément le modèle économique.**

Aussi, l'ACCIOM a proposé à ses adhérents de consulter leurs entreprises ressortissantes afin de réfléchir ensemble aux évolutions de long terme dont les jalons pourraient être posés dès maintenant.

Cinq secteurs structurants ont été retenus : tourisme, commerce, BTP, transports et industrie.

Chacun a été examiné à l'aune de **thématiques transversales** telles que l'intégration régionale, la formation, le numérique ou encore le développement durable.

Des concertations menées au cours de l'été 2020 dans les territoires ressortent des **dizaines de propositions**, dont beaucoup sont **en phase avec les ambitions portées par le plan de relance** présenté le 3 septembre dernier par le Gouvernement.

TOURISME

État des lieux

Le tourisme est un secteur clé pour les territoires d'outre-mer : il représente en moyenne **10% de l'activité économique**¹⁴, soit 50% de plus qu'en France métropolitaine¹⁵.

Il était en pleine expansion avant la crise, aussi bien dans les territoires déjà touristiques comme la Guadeloupe et la Polynésie française que dans ceux qui le sont historiquement moins, à l'instar de la Nouvelle-Calédonie. La Guadeloupe visitait par exemple un million de touristes en 2020, soit une hausse de plus de 50% par rapport à 2016¹⁶.

L'épidémie de Covid-19 a un impact considérable sur le secteur, dont la plupart des acteurs a été privée presque totalement d'activité au printemps 2020. L'hébergement et la restauration ont été les plus touchés, enregistrant chacun une baisse d'activité de 90% selon la Direction générale des entreprises¹⁷.

Cette situation extrême s'explique par plusieurs facteurs :

- **L'arrêt brutal des transports.** Seuls 5% des programmes de vol ont pu être maintenus durant le confinement du premier semestre¹⁸ et ces flux ont été réservés en grande partie aux liaisons sanitaires. Quand l'arrivée des touristes est redevenue théoriquement possible, les nombreuses restrictions ont exclu la majorité des clients des territoires ultramarins de la cohorte de touristes potentiels.
- Les **recommandations de nombreux gouvernements à leurs citoyens de rester chez eux** ont conduit les touristes à négliger les destinations lointaines. Ce fait est particulièrement marqué à Saint-Martin, qui s'est retrouvée doublement isolée de sa clientèle (américaine et métropolitaine) et de l'activité économique de la partie néerlandaise de l'île.
- La crise économique a entraîné un réflexe de survie, et un **phénomène d'épargne de précaution ou de concentration sur les dépenses en produits essentiels.** Les vacances ont été reportées à "*des jours meilleurs*". Cela a été exacerbé par la distance des territoires ultramarins de la plupart de leurs clients, qui fait que ces régions représentent une destination plus chère qu'une destination locale.
- **L'instabilité des restrictions de voyage**, susceptibles de changer du jour au lendemain, a conduit les voyageurs à réserver à la dernière minute et éviter au maximum de se déplacer. Cette année, 40% des touristes français ont réservé leur séjour moins de 6 jours avant leur départ, et ils étaient même 20% à attendre les dernières 48h¹⁹.

14 [Article](#) (janvier 2020) d'Atout France. *Tourisme des Outre-mer.*

15 [Article](#) (septembre 2020) du CEDEF, Ministère de l'Économie, des Finances, et de la Relance. *Où trouver des informations statistiques officielles sur le tourisme ?*

16 [Article](#) (septembre 2018) de TourMag. *La Guadeloupe poursuit sa montée en gamme et vise le million de touristes en 2020.*

17 [Note](#) (juin 2020) de l'Observatoire de l'Économie du Tourisme. *Crise du COVID-19 : coup d'arrêt sur le tourisme et perspectives de reprise.*

18 [Note de synthèse](#) (juillet 2020) du Sénat. *Urgence économique outre-mer à la suite de la crise du Covid-19.*

19 [Article](#) (août 2020) de 20 Minutes. *Vacances : Les Français attendent la dernière minute pour réserver, mais pas seulement à cause du coronavirus*

Les politiques gouvernementales ont largement aidé le secteur touristique. 96 % des entreprises de l'hôtellerie-restauration ont par exemple eu recours au dispositif d'activité partielle lors du confinement ; combiné aux autres mesures, notamment le Fonds de solidarité et les exonérations de cotisations, la baisse de chiffre d'affaire a pu être amortie à 42% en moyenne²⁰.

Ces aides devraient toutefois cesser assez rapidement malgré une reprise qui n'est pas au rendez-vous et une inquiétude croissante concernant la circulation du virus. En outre, elles **ne permettent pas de répondre aux enjeux structurels** du tourisme ultramarin.

De fait, **le secteur est confronté depuis plusieurs années à des défis grandissants.**

- **La clientèle homogène, généralement dominée par les touristes français, obère les opportunités de développement.**
 - > A titre d'exemple, sur l'île de La Réunion en 2019, les clients français représentaient 88% des nuitées d'hôtel réparties entre 34% de Réunionnais et 54% de non-Réunionnais (essentiellement métropolitains) ; 9% des clients étaient Européens et 4% d'autres nationalités²¹. La domination des touristes nord-américains à Saint-Martin (48% en 2016)²² et plus spécifiquement canadiens à Saint-Pierre et Miquelon (67%)²³ produisent des phénomènes quasi-identiques. La Polynésie est une exception notable avec une clientèle principalement répartie en 2019 entre 41% de nord-Américains, 23% de Français métropolitains, et 14 % d'Européens non français²⁴.
 - > Cette situation génère d'une part une **sur-concentration de l'activité sur certaines périodes** (définies notamment par les vacances scolaires françaises ou américaines) et, d'autre part, une **haute sensibilité aux affaires françaises et nord-américaines**, où tout élément perturbateur – une baisse du pouvoir d'achat, une coupure du pont aérien – peut avoir des effets démesurés sur le tourisme ultramarin.
- **Le tourisme dépend totalement des infrastructures portuaires et aéroportuaires.** La nature insulaire des territoires ultramarins fait que tous les touristes doivent arriver par bateau ou par avion. Seul territoire à posséder des frontières terrestres, la Guyane pourrait faire figure d'exception mais les touristes étrangers y représentent moins de 15% des arrivées²⁵. Tout aléa humain (tel les grèves), économique (hausse du prix du pétrole), naturel (vents forts) ou sanitaire affectant ces infrastructures peut paralyser l'ensemble du secteur touristique.
- **La clientèle est de plus en plus sensible aux enjeux écologiques.** Selon une étude Harris publiée en 2017, "*l'engagement dans le tourisme responsable / écologique*" est le deuxième critère le plus important pour les touristes de l'Hexagone qui choisissent une destination lointaine (dont les territoires ultramarins), avec une note d'importance moyenne de 6,5/10²⁶. Par ailleurs, le phénomène grandissant du *flygskam* ("la honte de prendre l'avion") jouirait d'un "*terrain propice*" en France²⁷ et affecterait par conséquent sensiblement les territoires ultramarins.

Propositions des CCI pour relancer durablement le tourisme

Sur la base de ces constats, **les entreprises proposent de rebâtir le tourisme ultramarin selon trois axes.**

1. Mesures urgentes : préserver la trésorerie.

- Prolonger les aides gouvernementales jusqu'à la fin de la crise.
- Distribuer des chèques-vacances, à utilisation locale, aux ménages défavorisés.

2. Mesures de long-terme : diversifier l'origine de la clientèle.

- Promouvoir le tourisme local.
- Promouvoir les territoires auprès des marchés régionaux traditionnellement délaissés (la Chine pour le Pacifique, l'Afrique du Sud pour la Réunion et Mayotte, l'Amérique latine pour l'Atlantique).
- Adapter les campagnes de promotion touristique à chaque territoire ultramarin.

3. Mesure de long-terme : diversifier l'offre et monter en gamme.

- Développer les petites structures d'accueil (chez l'habitant, gîtes).
- Développer le tourisme environnemental et écoresponsable.
- Ouvrir le tourisme aux autres secteurs économiques afin de proposer des expériences partagées (découvertes des filières de production, musées vivants, ateliers "authentiques").
- Former les professionnels pour pouvoir accueillir une nouvelle clientèle (cours de langues, formation à de nouvelles activités).
- Mettre en place une aide à la rénovation des établissements touristiques.

20 [Note](#) (Juin 2020) de l'Observatoire de l'Économie du Tourisme. *Crise du COVID-19 : coup d'arrêt sur le tourisme et perspectives de reprise.*

21 [Note](#) (Juin 2020) de l'INSEE. *Tourisme - La fréquentation se maintient à un niveau élevé.*

22 [Rapport](#) (Juillet 2020) du Sénat. *Urgence économique outre-mer à la suite de la crise du Covid-19.*

23 [Article](#) (Octobre 2019) de France Info. *Une fréquentation touristique stable à Saint-Pierre et Miquelon en 2019.*

24 [Rapport](#) (Juillet 2020) du Sénat. *Urgence économique outre-mer à la suite de la crise du Covid-19.*

25 [Note de conjoncture](#) (Juin 2019) de l'INSEE. *Tourisme - Fréquentation hôtelière : le dynamisme se maintient.*

26 [Sondage](#) (Septembre 2017) d'Harris interactive. *Notoriété et image des destinations d'outre-mer.* Page 37.

27 [Article](#) (Février 2020) de Voyages d'Affaires. *Flygskam : le trafic domestique menacé en France ?*

COMMERCE

État des lieux

Le secteur du commerce a un poids significatif dans les économies des outre-mer. Il représente en moyenne 22,6% du nombre d'entreprises et 27,1% de la valeur ajoutée totale générée par les entreprises, contre respectivement 21,5% et 20,4% dans l'Hexagone²⁸.

Porté par une consommation des ménages dynamique jusqu'au début de l'année 2020, le secteur se développe relativement bien malgré d'**importantes barrières à l'entrée** (éloignement des territoires, étroitesse des marchés) et **certaines spécificités** :

- **Une forte dépendance aux importations et une production locale encore trop peu compétitive** : le taux de couverture moyen des importations par les exportations est faible (avec des écarts constatés selon les territoires : 1,3% à Mayotte, 13% en Guyane et en Martinique, 68,1% en Nouvelle-Calédonie, contre plus de 89% dans l'Hexagone)²⁹. L'offre locale reste limitée et, lorsqu'elle existe et est de nature à couvrir la demande, est peu compétitive malgré des mécanismes fiscaux incitatifs et les coûts afférents aux importations. Les filières locales se structurent cependant de mieux en mieux pour gagner en compétitivité.
- **Des prix plus élevés** : le niveau général des prix à la consommation est entre 7% et 12,5% plus élevé dans les territoires d'outre-mer que dans l'Hexagone. Les écarts les plus importants sont constatés sur les produits alimentaires (de 28% à 38%)³⁰. Les "Boucliers Qualité-Prix"³¹ permettent de conclure des accords de modération des prix pour des listes de produits de consommation courante ; ils se heurtent selon les professionnels à plusieurs difficultés dans leur mise en œuvre, comme la participation inégale des acteurs aux négociations et une visibilité insuffisante auprès des consommateurs.
- **Une fiscalité destinée à contrebalancer le déficit de compétitivité** mais qui manque de lisibilité :
 - > Dans les DROM, les importations de biens sont soumises à l'octroi de mer externe quelle que soit leur provenance. Les taux de l'octroi de mer varient selon les territoires et les produits, emportant un enjeu de compréhension et d'efficacité pour les entreprises du secteur.
 - > La Nouvelle-Calédonie a mis en place une taxe de régulation de marché tandis que la Polynésie applique une taxe de développement local pour protéger les catégories de produits qui entrent en concurrence avec la production locale.
 - > Les taux de TVA dans les DROM sont plus bas qu'en France hexagonale (8,5% pour le taux normal et 2,10% pour le taux réduit dans les DROM). La TVA n'est provisoirement pas applicable en Guyane et à Mayotte. La Nouvelle-Calédonie applique une Taxe générale à la consommation depuis 2018, dont les taux varient entre 3% (produits fabriqués et transformés localement) et 22% (produits dits "de luxe").
- **Un faible développement du commerce en ligne** : sont ici en cause des contraintes logistiques (frais et délais de livraison, difficulté à retourner les produits) et douanières (octrois de mer différents selon les territoires) ainsi que la petite taille des marchés, qui font que l'offre est restreinte alors que la demande existe³².

La crise générée par le Covid-19 a fortement affecté les activités commerciales. Comme dans l'Hexagone, les commerces "essentiels" ont pu poursuivre leurs activités pendant le confinement du premier semestre tandis que les autres ont dû baisser le rideau pendant plusieurs semaines sans avoir de relais numériques.

Les commerces restés ouverts ont fait face à des difficultés d'approvisionnement, quelques mois à peine après le mouvement de grève de fin 2019-début 2020 qui avait déjà impacté les activités commerciales³³. La consommation des ménages s'est par ailleurs ralentie au profit d'une épargne accrue ; elle reprend depuis la fin du confinement, sans toutefois retrouver son niveau d'avant crise.

Recul de l'activité commerciale par rapport à une même période sans confinement (pas de données disponibles pour tous les territoires)

	Recul d'activité en %	Pertes en M€	Perte de valeur ajoutée en M€
Martinique (commerce et réparation automobile)	-43	-119,8	-80,4
Guadeloupe (commerce et réparation automobile)	-70	-181	-115
Guyane	-43	-38	-27
La Réunion	-51	-227	-143
Polynésie française	-56	-42	-33
Nouvelle-Calédonie	-30	-48	-32

Source : Évaluation de l'impact de la crise sanitaire sur les économies ultramarines, DME, mai 2020

28 Une analyse comparative des entreprises des DOM et de la métropole, Antoine Dreyer et Bertrand Savoye, 2013.

29 [Tableau de bord](#) (2019) de l'IEDOM.

30 Données Insee (2015).

31 Prévus à l'[article L. 410-5 du code de la consommation](#).

32 [Avis](#) de l'Autorité de la concurrence rendu le 4 juillet 2019.

33 [Note](#) (2019) de l'IEDOM.

Le secteur du commerce a donc logiquement eu fortement recours aux mécanismes de soutien. A titre d'exemple, les entreprises du secteur du commerce représentent 16% des montants de PGE accordés en Martinique³⁴, environ 34% à La Réunion³⁵ et 38% en Guadeloupe³⁶.

Propositions des CCI pour relancer durablement le commerce

Au-delà des mesures d'urgence destinées à aider les entreprises du secteur à traverser la crise, les CCI d'outre-mer estiment prioritaire de :

1. Désenclaver les outre-mer.

- Assurer des liaisons maritimes et aériennes régulières entre l'Hexagone et l'ensemble des territoires, et faciliter les échanges inter-régionaux.
- Réduire les délais d'acheminement.
- Adapter l'aide au fret.

2. Encourager une consommation locale.

- Renforcer les aides à la production, transformation et commercialisation locales.
- Encourager les consommateurs à privilégier les circuits courts.
- Adapter et simplifier la fiscalité afin d'inciter à la consommation de biens produits localement.

3. Accélérer la digitalisation.

- Numériser les procédures administratives afin de les faciliter.
- Utiliser les plateformes numériques pour permettre aux entreprises locales de toucher plus facilement les consommateurs.

34 [Note](#) (juin 2020) du CEROM.

35 [Note](#) (mai 2020) du CEROM.

36 [Note](#) (juin 2020) du CEROM.

État des lieux

Le secteur du BTP, déjà ralenti avant la crise, constitue un enjeu de reprise et de développement économiques pour les outre-mer. Selon le territoire, il représente entre 5% et 11% des emplois pour en moyenne 15% des entreprises³⁷. Localement, il est un pilier de l'économie, à l'image de Saint-Martin où la période de reconstruction post-Irma a entraîné une croissance sectorielle de 352,2%³⁸. Toutefois, le secteur était en difficulté depuis plusieurs années dans de nombreux territoires d'outre-mer, d'abord en raison d'une commande publique réduite.

Le secteur du BTP en outre-mer présente quelques caractéristiques clés :

- **Il est largement porté par la commande publique.** Celle-ci est favorable au lancement de grands travaux et, avec eux, la structuration de filières locales. En Guadeloupe, la construction d'un centre hospitalier et les aménagements aéroportuaires de 2019 ont par exemple permis de compenser le déficit d'activité observé par ailleurs sur le marché immobilier privé³⁹. La contrepartie de cette forte dépendance est celle d'un arrêt brutal de l'activité lorsque la commande publique s'assèche. En Nouvelle-Calédonie, la puissance publique a atteint un niveau d'endettement lui empêchant de porter davantage de grands investissements publics. A Saint-Martin, 167 marchés publics sont bloqués pour des raisons administratives.
- **Le tissu économique privé est fragile.** L'essentiel des entreprises ultramarines du BTP est constitué d'entreprises de moins de 10 salariés qui peinent à initier une dynamique d'investissement privé.
- **Les normes administratives ne sont pas adaptées aux spécificités ultramarines,** ainsi que souligné dans un rapport sénatorial de 2017. A titre d'exemple, l'obligation de localiser des stations d'épuration à plus de 100 mètres des bâtiments lorsque le seuil de 20 équivalents-habitants est franchi est matériellement impossible sur des territoires où le foncier est rare comme c'est le cas en Martinique notamment.
- **L'approvisionnement est coûteux.** Dans la grande majorité des territoires, les matériaux de construction proviennent des importations - principalement de la métropole.
 - > Ce seul facteur conduit à une augmentation des coûts liés au fret. En 2018, l'Autorité de la concurrence⁴⁰ avait mis en lumière, pour La Réunion et Mayotte, un surcoût des matériaux (respectivement +39% et +35% vis-à-vis de l'Hexagone pour un écart de prix moyen de 7%), expliqué d'abord par le coût du transport de marchandises, l'octroi de mer (renchérissant les biens) ou encore l'inadaptation de certaines normes aux spécificités locales.
 - > Une trop forte dépendance peut se transformer en blocage en cas de suspension du trafic aérien et/ou maritime. Pour Saint-Pierre et Miquelon, la fermeture des frontières canadiennes pèse sur les importations, qui proviennent pour moitié de ce pays voisin.
 - > En cas d'approvisionnement local, le problème qui émerge est celui de la concentration des filières et de la raréfaction des ressources disponibles - *a fortiori* lorsque la préservation de la biodiversité l'exige. Ce phénomène est par exemple observé à La Réunion.
- **Les crises se multiplient.** Le BTP ultramarin a été particulièrement affecté par des crises de diverses natures. En Martinique et en Guadeloupe, il n'a toujours pas retrouvé le niveau précédant la crise économique de 2008 et les mouvements sociaux de 2009. A Saint-Pierre et Miquelon, le secteur est contraint par des conditions climatiques qui obligent au quasi-arrêt de l'activité chaque hiver.
- **Les opportunités sont limitées par la topographie.** Les îles ultramarines sont des territoires circonscrits, d'où l'observation d'une raréfaction du foncier à bâtir.

Déjà pénalisée par ces spécificités, l'activité du secteur BTP a été ralentie par la conjonction de deux événements conjoncturels.

- D'une part, les échéances électorales ont conduit à un net ralentissement des délivrances de permis de construire - échéances auxquelles il faut ajouter la tenue en octobre 2020 du second référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie comme facteur de prudence des investisseurs.
- D'autre part, la **crise de la Covid-19** a eu un impact protéiforme. Comme partout en France, les consignes sanitaires ont entraîné un surcoût sur les chantiers. A ce surcoût s'ajoute celui de l'approvisionnement - renchéri à l'aune de la crise. Contrairement à l'Hexagone, le secteur du BTP a souffert des difficultés d'approvisionnement par fret lorsque les fournisseurs extérieurs ont suspendu leur activité du fait du confinement⁴¹. Dans les territoires ultramarins, les petites structures, qui composent la quasi-totalité du tissu économique du secteur, ne sont pas en mesure d'absorber facilement ces surcoûts.

37 [Rapport](#) (2017) du Sénat "Le BTP outre-mer au pied du mur normatif : Faire d'un obstacle un atout"

38 [Rapport](#) (2019) de l'IEDOM "Rapport d'activité économique 2018 de Saint-Martin"

39 [Rapport](#) (2019) de l'IEDOM "Rapport d'activité économique 2019 de Guadeloupe"

40 [Avis n°18-A-09](#) du 3 octobre 2018 de l'Autorité de la concurrence relatif à la situation concurrentielle des matériaux de construction à Mayotte et à la Réunion

41 [Table-ronde du Sénat](#) (2020) sur l'impact de la crise du Covid-19 sur le secteur BTP

En conséquence, la juxtaposition d'échéances électorales et de la crise sanitaire ont conduit en mai à mesurer une **baisse de l'activité allant de 65 à 95%**⁴² **selon les territoires**. La reprise semble à date plus lente que dans l'Hexagone, en raison de cette situation plus dégradée et de difficultés persistantes.

L'application des mesures de soutien a été inégale d'un territoire à l'autre. En Polynésie française, le premier effet constaté est celui d'une limite des radiations grâce aux annonces de grands projets et d'un recours efficace aux dispositifs pour renforcer les TPE. A l'inverse, à Saint-Martin, les banques avaient déjà été mobilisées à la suite de l'ouragan Irma, conduisant à des réticences à accorder de nouveaux prêts.

Propositions des CCI pour relancer durablement le BTP

La reprise rapide du secteur BTP a été analysée dans de nombreux territoires comme ayant un effet de levier sur l'économie ultramarine. **Outre la prolongation des dispositifs mis en place face à l'urgence sanitaire** (activité partielle, rallongement des délais, etc.), **les propositions issues des concertations s'inscrivent dans le long terme.**

1. Relancer le BTP ultramarin par la mobilisation de la commande publique.

- En systématisant un principe d'allotissement de la commande publique pour amplifier les retombées économiques et sociales.
- En simplifiant les procédures, notamment via la dématérialisation.
- En veillant à réduire les délais de paiement.
- En réalisant en parallèle un audit sur l'applicabilité des normes aux spécificités des territoires ultramarins.

2. Réduire les coûts en favorisant la production locale.

- En stimulant l'activité des producteurs de matériaux de production.
- En valorisant une démarche de proximité, notamment grâce à l'aménagement du territoire sur les bassins de vie pour garantir la cohérence.
- En créant une aide au fret pour faciliter l'approvisionnement lorsqu'il est nécessaire.

3. Promouvoir la construction et l'accès au logement.

- Par des mesures fiscales incitatives, à l'image de la défiscalisation outre-mer à ouvrir au logement libre.
- Par l'accélération de la mise en place du Plan Logement Outre-Mer 2019-2020 et l'intégration du BTP aux secteurs renforcés de la LODEOM.
- En lançant des programmes de réhabilitations de logements anciens et de locaux commerciaux en centre-ville, ainsi qu'en luttant contre l'habitat insalubre.
- En augmentant l'offre de logements neufs (d'abord pour les plus précaires) et sociaux (par l'acquisition facilitée de terrains constructibles).
- En développant des projets innovants pour le logement des saisonniers en période de pic touristique.

4. Structurer les filières locales en mettant l'accent sur la formation.

- En promouvant le recours à l'apprentissage et plus généralement en développant les politiques de formation.
- En mettant en place des chantiers d'insertion dans le secteur du bâtiment.

5. Activer le levier de la transition écologique.

- Par des mesures fiscales incitant à la rénovation de logements par les particuliers.
- En introduisant une notion de proximité et de réduction de l'empreinte carbone dans les critères d'attribution des marchés publics.

42 [Rapport](#) (2020) du Sénat sur l'impact de la crise du Covid-19 en outre-mer

TRANSPORTS

État des lieux

Si la mobilité est aussi un enjeu fort de la structuration du territoire et de son développement dans l'Hexagone, certaines spécificités des outre-mer y accroissent sensiblement son importance. Les liens historiques et les choix économiques expliquent des relations encore prépondérantes avec l'Hexagone, mais aussi une forte dépendance vis-à-vis des échanges maritimes et aériens.

Le maritime est la pierre angulaire du maillage, avec des surcoûts importants et difficilement compressibles accentués depuis le début de la crise.

- **La structure des flux maritimes reflète celle du commerce extérieur ultramarin**, la quasi-totalité des échanges s'effectuant par la mer.
- **Les territoires d'outre-mer affichent une volonté de positionnement international dans le transport maritime de marchandises.** En 2015, Port-Réunion, Pointe-à-Pitre, Fort-de-France et Nouméa se classaient parmi les 10 premiers ports français en matière de trafic de conteneurs (en équivalent vingt pieds, EVP). Grâce à d'importants investissements, les ports ultramarins se constituent en hubs régionaux et plateformes de transbordement. Tandis que Nouméa s'est déjà imposée comme la deuxième plateforme de transbordement de l'Océanie, La Réunion est en passe de devenir un hub régional dans l'océan Indien et les Antilles françaises aspirent à devenir le hub de la Caraïbe Sud.
- Au local, **le coût du transport est souvent perçu comme la principale cause des prix élevés des marchandises.** En témoignent les revendications à l'origine des longues grèves "contre la vie chère" en 2009, en Martinique et dans les autres DROM. Mais le coût du transport n'est pas le seul à expliquer la compétitivité des territoires, car il faut également tenir compte de la fiabilité et la qualité des services (dédouanement, etc.), ainsi que de la fiscalité spécifique applicable.
- **Le croisiérisme** bénéficie d'une dynamique positive mais précaire. Le développement réussi du croisiérisme dans de nombreux territoires (1 197 835 personnes en 2014 contre 562 338 personnes en 2011, soit une hausse de 113%) participe pleinement à l'intégration régionale, bien que cette dynamique doive encore se poursuivre et pouvoir résister aux multiples fermetures de frontières constatées lors de la crise sanitaire du Covid. Pour cela, l'attractivité des territoires est un enjeu presque quotidien tant le tourisme de croisière se caractérise par une extrême versatilité et une haute concurrence⁴³.
- **La crise du Covid-19 a eu un effet multiple sur le transport maritime en outre-mer.** Le tourisme de croisière a connu un arrêt brutal et quasi-total dans de nombreux territoires comme la Guadeloupe. En Polynésie, cette baisse d'activité est estimée à 40% sur l'année. S'agissant du fret, si l'impact a pu être neutre par endroits (comme en Nouvelle-Calédonie), la crise a surtout conduit à des hausses des coûts d'approvisionnement. La crise a également révélé certains déséquilibres. En l'occurrence, le ralentissement du fret aérien a mis en évidence le besoin de développer davantage le fret maritime pour pallier les blocages en matière d'approvisionnement.

L'aérien, indispensable pour la mobilité des personnes, est particulièrement fragilisé.

- Chaque année, environ **cinq millions de passagers** sont acheminés sur les principales liaisons entre l'Hexagone et les outre-mer⁴⁴. Ce chiffre s'élève à **12 millions de passagers** en ajoutant le trafic entre les outre-mer et l'international et le trafic entre les territoires ultramarins.
- Certaines compagnies aériennes sont d'autant plus indispensables qu'elles exercent un **monopole ou quasi-monopole sur la desserte** de certaines destinations. Si une véritable concurrence s'exerce sur les lignes Hexagone-DROM, les liaisons depuis et vers les COM sont assurées par un nombre plus restreint de compagnies.
- **Les coûts d'exploitation sont élevés** en raison de la faiblesse et de l'irrégularité des flux, des distances modestes qui multiplient les décollages coûteux en carburant, des obligations de service public imposées sur certaines lignes et du poids des taxes. Visas et règles juridiques différentes entravent par ailleurs les échanges, fragmentent des marchés déjà étroits et ne permettent pas d'économies d'échelle.
- **Dans le cadre du confinement du printemps 2020, 5% de l'activité habituelle a été maintenue** (essentiellement pour assurer des liaisons sanitaires). En mars, le trafic passagers entre les outre-mer et l'international a globalement chuté de 59 % par rapport à mars 2019. Les liaisons intérieures en outre-mer ont quant à elles chuté de 47 % par rapport à mars 2019⁴⁵. En juillet 2020, le trafic entre l'Hexagone et l'outre-mer s'élevait à 50,1% du niveau du mois de juillet 2019, à 55,6% pour le trafic entre les outre-mer et de seulement 4% pour le trafic entre l'outre-mer et l'international⁴⁶.

Le réseau terrestre est limité quoique dynamique.

- Les réseaux routiers sont **principalement concentrés sur les espaces côtiers**, avec un maillage des terres très lacunaire. La saturation du réseau contribue à la dégradation des conditions de vie des habitants et s'accroît en raison de l'augmentation du parc automobile et de la complexité croissante des mobilités quotidiennes, auxquelles s'ajoutent les voitures de location et les mobilités touristiques. Selon les territoires, ce sont les 3/4, voire les 4/5 des déplacements domicile-travail qui s'effectuent en voiture, avec un taux d'équipement variant entre 2/3 et 4/5. En parallèle, **la part de**

43 Tableau de bord (août 2019) de la FEDOM.

44 Rapport biennal (2013-2014) de la Commission nationale d'évaluation des politiques de l'Etat Outre-mer.

45 Rapport d'information de la délégation sénatoriale aux outre-mer sur l'urgence économique outre-mer à la suite de la crise du Covid-19, juillet 2020.

46 [DGAC](#) (Juillet 2020), Tendanciel, l'indicateur mensuel du trafic aérien commercial (n°83)

trajets effectués en transports en commun n'excède jamais les 10% et est même de 3% en Guyane.⁴⁷

- En dépit d'un territoire limité, **les services de l'automobile sont comparativement plus implantés dans les outre-mer** qu'en métropole, en faisant souvent un secteur d'emploi important pour les territoires.
- Le transport terrestre est lui aussi **sévèrement affecté par la crise**. Le recul moyen du marché automobile s'élevait à 65% en outre-mer en plein coeur du confinement⁴⁸. Les transports terrestres ont également souffert de l'impact de la crise sur le tourisme (baisse d'activité des transporteurs, baisse des locations), par exemple dans les Antilles et en Nouvelle-Calédonie.

Propositions des CCI pour relancer durablement les transports

Pour permettre un redémarrage rapide des transports en outre-mer et entre les outre-mer, et inscrire le secteur dans une perspective de croissance soutenue et de long terme, **les propositions issues des concertations des CCI s'articulent autour de 5 axes :**

- 1. De manière générale, relancer la commande publique dans les infrastructures de transport maritime, fluvial, aérien et terrestre** (constructions ou rénovations).
- 2. Créer les conditions d'une véritable concurrence entre les compagnies de transport maritime.**
- 3. Simplifier la fiscalité afférente au fret maritime.**
- 4. Soutenir la transition des compagnies aériennes dans la décarbonation de leurs activités.**
- 5. Inciter les professionnels du transport routier à la transition énergétique via un crédit d'impôt.**

⁴⁷ Tableau de bord (août 2019) de la FEDOM.

⁴⁸ RCI FM (avril 2020) Coronavirus : le secteur de l'automobile durement touché.

INDUSTRIE

État des lieux

L'industrie est inégalement développée dans les territoires ultramarins et sa contribution à l'économie varie fortement. Elle représente par exemple plus de 11% de la valeur ajoutée en Nouvelle-Calédonie et en Guyane, contre 3% en Polynésie française. En moyenne, l'industrie comptait pour 8% de la richesse des Antilles françaises en 2014⁴⁹.

Le tissu industriel ultramarin possède quelques caractéristiques saillantes :

- **L'agroalimentaire crée de l'activité dans les DROM⁵⁰.**
 - > Dans les Antilles françaises plus spécifiquement, il ne représente que 2% de la richesse produite mais est vecteur d'emplois (4,9% des effectifs en Martinique par exemple). En Guadeloupe, l'agroalimentaire représente 46,1% du tissu industriel.
 - > L'agroalimentaire se concentre sur certains produits phares, à l'instar de la banane, du sucre ou du rhum. A l'exception de la filière canne-sucre-rhum animée par de grands acteurs, la majorité des exploitations est de petite taille.
- **Dans certains territoires ultramarins, le secteur a pu se développer dans des branches spécifiques.**
 - > La Nouvelle-Calédonie est le cinquième détenteur mondial de réserves de nickel⁵¹.
 - > En Guyane, l'industrie s'est structurée autour de plusieurs filières extractives, en particulier minières et aurifères⁵². L'activité spatiale guyanaise est également pourvoyeuse d'emplois (9,3% de l'emploi salarié).
- **L'industrie ultramarine est dépendante :**
 - > de la **commande publique** d'une part, comme beaucoup de secteurs dans les outre-mer ;
 - > de l'**approvisionnement** d'autre part. En cas de blocage du fret, seules les productions basées exclusivement sur les matières premières locales peuvent ainsi continuer.
- **L'industrie est tournée vers l'export.**
 - > Ceci s'explique principalement par l'étroitesse des marchés locaux, qui ne permettent pas d'absorber toute la production. L'Hexagone est une destination de choix : en 2012, près de la moitié des exportations agroalimentaires antillaises était par exemple destinée à l'Hexagone.
 - > Localement, la pêche et la transformation des produits halieutiques constituent une industrie structurante et vectrice d'exportations, par exemple à La Réunion et à Saint-Pierre et Miquelon.
 - > En Nouvelle-Calédonie, le nickel est un produit d'exportation dont la compétitivité est toutefois entravée par un coût élevé de la main d'œuvre et de l'énergie et la complexité des conditions d'export.
- **La production locale fait l'objet d'une politique volontariste de soutien.** La Nouvelle-Calédonie bénéficie en cela d'une réglementation propre pour la protection de son commerce extérieur afin de protéger le marché local, à la fois par le biais de quotas et de mesures tarifaires. S'ajoute à cela une fiscalité adaptée à ce dynamisme.

La crise sanitaire a eu pour effet premier de ralentir, sinon de bloquer le fret, conduisant à une concentration sur la production locale vers le marché intérieur. Si certains secteurs industriels n'ont presque pas été affectés par la crise, à l'image du nickel en Nouvelle-Calédonie, ceux-ci restent l'exception. Les premières évaluations tendent à considérer que l'impact observé à court terme en métropole est le même en outre-mer, revenant donc à une **baisse d'activité de 52% dans l'industrie hors agro-alimentaire⁵³**. Ce calcul ne prend pas en compte les spécificités locales (ex : difficile approvisionnement). L'Insee et l'IEDOM évaluent plutôt une chute de l'activité industrielle de 80% dans les Antilles françaises et en Guyane⁵⁴.

Dans le contexte de la crise du Covid-19, la pêche et l'agriculture en outre-mer sont éligibles aux aides de l'État (PGE, activité partielle, etc.)⁵⁵. S'agissant de l'industrie au sens large, tous secteurs confondus, les conséquences économiques de la crise sanitaire conduisent à des réflexions relatives au dynamisme du secteur, par exemple en proposant des exonérations de charges sociales pour la production locale et l'industrie - en l'intégrant entièrement en zone franche pour l'outre-mer⁵⁶.

Propositions des CCI pour relancer durablement l'industrie

Pour permettre le développement de l'industrie en outre-mer, par-delà les performances locales liées aux spécificités des territoires, **les propositions issues des concertations mettent en lumière plusieurs éléments :**

1. Accroître la production locale et pallier la dépendance à l'approvisionnement.

- Développer un cadre incitatif pour sécuriser la production locale (crédit d'impôts, soutien financier, compensation tarifaire pour les intrants issus de la production locale, etc.).

49 [INSEE](#) (2014) *Les Industries Agro-alimentaires antillaises : des profils régionaux variés, des rentabilités contrastées*.

50 [Ministère de l'Agriculture](#) (2016) *L'agroalimentaire : 1^{er} employeur dans le secteur industriel en outre-mer*.

51 [IEOM](#) (2020) *Rapport d'activité 2019 de la Nouvelle Calédonie*.

52 [IEDOM](#) (2020) *Rapport d'activité 2019 de la Guyane*.

53 [Rapport d'information](#) (2020) du Sénat sur l'urgence économique outre-mer à la suite du Covid-19.

54 [OutreMer360](#) (01.07.2020) *Covid-19: Aux Antilles et en Guyane, l'activité économique a reculé de 20 à 25% durant le confinement*

55 [Sénat](#) (2020) *Table ronde sur les conséquences du Covid-19 sur l'agriculture et la pêche en outre-Mer*.

56 Proposition du Président de la FEDOM lors d'une audition au Sénat le 16 avril 2020.

- Mutualiser les équipements et compétences (par exemple : groupements d'employeurs) pour repenser la chaîne de production de manière plus globale.
- Encourager et faciliter les initiatives de création de coopératives dans le domaine de la production industrielle.
- En matière agro-alimentaire, développer et structurer les filières agricoles par une relance par la demande (restauration collective, circuits courts, etc.), ainsi que par la modernisation de la pêche (création d'un fonds de mareyage, modernisation des infrastructures portuaires).

2. Mettre en œuvre une politique fiscale incitative

- Relancer les investissements productifs dans l'industrie avec une réduction d'impôts pour l'investisseur relevée à 45 % (idem pour le crédit d'impôt).
- Accélérer le paiement des aides/subventions européennes pour les entreprises (Feder, Feader, Aide au Fret, PCS).
- Réduire le taux d'octroi de mer appliqué à la consommation électrique pour les industries de production locale.
- Réduire les délais de paiement, par exemple en permettant à l'État de payer directement aux entreprises les factures.

3. Développer l'industrie autour de projets d'avenir innovants

- Capitaliser sur les opportunités numériques, notamment en développant l'internet Très Haut Débit.
- Développer le secteur industriel local pour garantir davantage d'autonomie en cas de fermeture des frontières grâce au développement de technologies nouvelles (ex: imprimantes 3D).

DES SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES À INTÉGRER

Au-delà de mesures transversales dont la mise en œuvre contribuerait à une relance immédiate et durable des économies ultramarines ([partie 1 et 2 de ce livre blanc](#)), l'immense diversité des territoires d'outre-mer impose une lecture granulaire de la situation et le déploiement de dispositions spécifiques.

Les concertations menées pendant l'été 2020 par les CCI membres de l'ACCIOM ont permis de faire émerger de nombreuses propositions de court, moyen et long termes dont l'État, les Collectivités et l'ensemble des acteurs locaux peuvent s'emparer.

Une application et un suivi pertinents impliquent de **disposer rapidement de données fiables et à jour** sur les indicateurs économiques des territoires d'outre-mer.

MARTINIQUE

Statut
DROM

Nombre d'habitants
377 711 (2020)⁵⁷

Nombre d'entreprises
40 922 (2018)⁵⁸

Taux de croissance avant la crise
+1,2% (2018)⁵⁹

Taux de chômage avant la crise
15% (2019)⁶⁰

Projection d'évolution du PIB en 2020
- 8,9% (hypothèse d'une reprise de l'activité au 1^{er} septembre)⁶¹

A noter que la Martinique est le seul territoire d'outre-mer qui a été reconfiné fin octobre 2020.



La crise vue par Philippe Jock, président de la CCI

“Nous vivons collectivement la crise la plus pénible de notre vie. Elle est d'autant plus angoissante qu'à ce jour personne ne sait quand elle s'arrête. Depuis plusieurs mois, l'urgence a été de mettre en œuvre des mesures incitatives pour les entreprises et protectrices pour les travailleurs. Aujourd'hui, l'heure est aussi à l'adaptation et à l'innovation, la crise ayant fait tomber ici et là des dogmes et des doctrines économiques.

Les enquêtes et travaux menés à partir du mois d'avril nous portent à croire que la crise économique et sociale s'annonce en Martinique bien plus grave que toutes celles intervenues après-guerre. C'est pourquoi les acteurs économiques que nous sommes ont pris l'initiative de se réunir, tous secteurs confondus, pour élaborer une contribution versée au livre blanc de l'ACCIOM. Ce travail n'a qu'une seule boussole : éviter que la récession actuelle ne se transforme en dépression du siècle pour notre Martinique, qui connaît un taux de chômage chronique et des inégalités sociales importantes notamment en matière de répartition des revenus.

L'objectif pleinement partagé des acteurs privés et publics est de prévenir l'effondrement de notre économie et de se donner les moyens de préparer l'après-Covid. Dans cette perspective, nous devons intégrer pleinement dans nos stratégies de développement la révolution numérique, le changement climatique et le vieillissement de notre population pour consolider nos capacités de résilience. Le rebond pour lequel nous militons sera porté par la mise en œuvre d'innovations. Il

57 [Décret](#) n° 2019-1546 du 30 décembre 2019 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, et des collectivités de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin, et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

58 [INSEE](#) (2020) *Bilan économique 2019 de la Martinique*.

59 [INSEE](#) (2020) *Comptes économiques 2018 de la Martinique*.

60 [INSEE](#) (2020) *Le chômage recule en Martinique*.

61 [Étude](#) (Mai 2020) du cabinet DME. Évaluation de l'impact de la crise sanitaire sur les économies ultramarines.

s'agit de revoir l'organisation des chaînes de valeur, de modifier voire réinventer avec pragmatisme et détermination nos comportements économiques, et de garder une capacité à se remettre en cause, et à réagir rapidement”.

La Martinique face à la crise

L'économie de la Martinique repose principalement sur le secteur tertiaire, qui représente plus de 82% de la valeur ajoutée et 85% de l'emploi salarié⁶².

- Le **commerce** a une **forte valeur ajoutée** pour l'économie martiniquaise (supérieure à 9%) et compte plus de 8 694 entreprises en 2018, surtout des commerces de détail⁶³. Évaluée à 57% du PIB, la consommation des ménages offre au commerce une base solide⁶⁴.
- Le **tourisme** apporte 580 M€ annuels à l'économie de l'île et représente **10% des salariés du secteur marchand**⁶⁵. Autour d'un million de visiteurs fait escale chaque année en Martinique.
- > Le tourisme de séjour semble s'affirmer et représente la quasi-totalité de la consommation touristique (hébergement, location de transport).
- > La richesse du paysage martiniquais permet d'envisager le développement d'un tourisme organisé autour des filières locales (pescatourisme, agrotourisme), valorisant le littoral ou encore tourné vers l'économie bleue.
- > Le développement du tourisme et plus généralement de l'attractivité de l'île dépendent aujourd'hui d'une **intégration régionale plus efficace**, en particulier grâce à des infrastructures de transport adéquates.
- Le secteur du **BTP** a été **lourdement affecté par la crise de 2008-2009** et peine à se relever depuis, d'autant plus à raison d'une commande publique limitée.
- D'autres secteurs contribuent traditionnellement au dynamisme de l'île. L'**agriculture**, en particulier pour la banane et la canne à sucre, dynamise les exportations et a longtemps été le moteur de l'industrie.
- Aujourd'hui, les perspectives de développement - en particulier dans l'après-crise - mettent l'accent sur le **numérique**. Si les équipements sont là, reste à en développer l'usage, notamment pour le tissu économique composé quasi-totalement de TPE.

Le recul du PIB devrait dépasser les 9% cette année, l'estimation de -8,9% effectuée par le cabinet DME pour l'ACCIOM en mai 2020 n'intégrant pas l'hypothèse d'un second confinement. C'est plus de deux fois la baisse enregistrée après la crise sociale de 2009⁶⁶.

- Le premier confinement a déjà entraîné une chute du chiffre d'affaires des entreprises de 50% pour le commerce et l'industrie, et de 80 à 90% pour les secteurs du tourisme et du BTP⁶⁷.
- Certains secteurs n'ont pas redémarré à la sortie de ce confinement (contrairement aux crises précédentes où le redémarrage avait été immédiat). Le tourisme a notamment été pénalisé par la persistance de mesures sanitaires désincentivées.
- Près de 10 000 travailleurs (13% de l'emploi marchand) étaient déjà directement exposés par la crise avant le second confinement⁶⁸.

Pour y faire face, les mesures de soutien à l'économie ont été largement déployées. Début juillet 2020⁶⁹, 750 M€ avaient déjà été mobilisés via l'activité partielle et le fonds de solidarité (98 M€), les reports d'échéances (97 M€), les garanties bancaires (550 M€). Fin mai 2020, l'activité partielle avait bénéficié à 7 730 entreprises et 53 370 salariés⁷⁰.

Propositions élaborées par les acteurs économiques de la Martinique

A l'issue du premier confinement, **la CCI de Martinique a réuni l'ensemble des acteurs économiques de l'île pour élaborer une contribution "Pour le rebond de (son) économie"**, incluant **une quarantaine de propositions réparties en 9 thématiques** :

1. Mettre en place des mesures immédiates pour un rebond de l'économie martiniquaise : prolongation des mesures d'urgence existantes ; exonérations des prélèvements sur les chiffres d'affaires des tour-opérateurs ; taxe affectée sur les sommes engagées dans les DOM dans les courses et jeux pour financer la relance ; expérimentation de l'affacturage inversé.

2. Identifier les tendances lourdes pour porter une stratégie de croissance de long terme : exigence de sécurité (stabilité vis-à-vis des aléas climatiques et de l'insularité) ; rôle des commerces de proximité (autonomie alimentaire, valorisation des productions locales) ; politiques publiques de proximité (au cœur des territoires) ; technologie (offre numérique, modernisation des réseaux, transformation numérique des commerces), valeurs écologiques et solidaires (énergie verte, économie circulaire, consom'acteur).

62 [IEDOM](#) (2020), Rapport d'activité 2019 de la Martinique

63 [IEDOM](#) (2020), Rapport d'activité 2019 de la Martinique

64 [CCI Martinique](#) (2020), *Contribution des acteurs économiques de la Martinique pour le rebond de notre économie*

65 [Table-ronde](#) organisée par la délégation sénatoriale aux outre-Mer sur le tourisme, dans le cadre de l'étude sur l'urgence économique outre-mer à la suite de la crise du Covid-19

66 [CCI Martinique](#) (2020), *Contribution des acteurs économiques de la Martinique pour le rebond de notre économie*

67 [CCI Martinique](#) (2020), *Contribution des acteurs économiques de la Martinique pour le rebond de notre économie*

68 [CCI Martinique](#) (2020), *Contribution des acteurs économiques de la Martinique pour le rebond de notre économie*

69 [Préfecture de la Martinique](#), données du 9 juillet 2020.

70 [INSEE](#) (30.06.2020), *Martinique - Un recul de l'activité économique de 20 % pendant le confinement.*

3. Déterminer les axes stratégiques dégagés par ces tendances pour favoriser la croissance martiniquaise : accompagnement des entreprises ; investissements publics ; compétitivité (gains de productivité) ; relance de la consommation ; développement durable et maîtrise des énergies ; réduction des inégalités.

4. Suivre des recommandations réparties en thématiques clés pour une appréhension exhaustive des enjeux :

- **Tourisme** : mise en place de “bons vacances” ; reprise de l’activité croisière ; dispositifs de maîtrise énergétique pour les meublés touristiques ; accompagnement des investisseurs ; démarche de qualité.
- **Infrastructure et réseaux** : relance du BTP ; aide fiscale à la rénovation ; développement des véhicules électriques, projets routiers.
- **Financements** : prêts de trésorerie ; consolidation des fonds propres ; mobilisation de l’épargne.
- **Productions locales** : New Deal pour la relance de la production locale ; charte de la grande distribution ; deux bagages en soute par avion pour amplifier la diffusion des produits locaux.
- **Culture, sport et bien-être** : label “Qualité Nuit” ; création d’un modèle économique pérenne autour du numérique ; soutien aux petites scènes.
- **Commerces et services** : consolidation des rapports avec la production locale ; diminution du coût du fret aérien ; évolution de l’octroi de mer ; développement des connexions inter sectorielles.
- **Formation et emploi** : soutien à l’apprentissage ; prise en charge des coûts de formation ; renforcement de la passerelle école/entreprise.

GUADELOUPE

Statut

DROM

Nombre d’habitants

396 153 (2020)⁷¹

Nombre d’entreprises

21 272 (au 1^{er} avril 2020)⁷²

Taux de croissance avant la crise

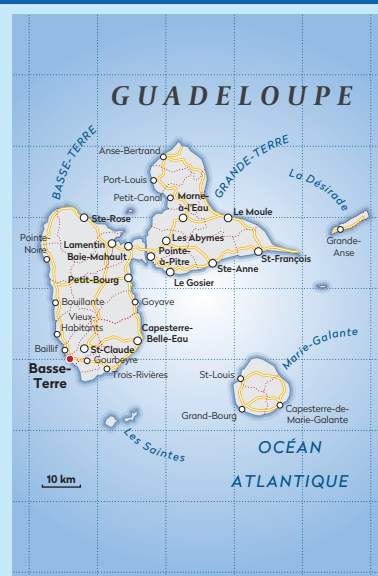
+1,5% (2018)⁷³

Taux de chômage avant la crise

21% (2019)⁷⁴

Projection d’évolution du PIB en 2020

-11,1% (hypothèse d’une reprise au 1^{er} septembre)⁷⁵



La crise vue par Patrick Vial-Collet, président de la CCI

“ La conjoncture économique des Îles de Guadeloupe, atone depuis une dizaine d’années du fait des crises économique et sociale, semblait enfin connaître une embellie. De façon inédite, la Covid a sonné le coup d’arrêt de l’activité sans pour autant qu’il y ait de destructions matérielles. La période que nous traversons est sans précédent de par sa nature, sa durée et ses conséquences. Le moral des populations, des entrepreneurs, s’en retrouve affecté : moins de consommation, moins de perspectives d’investissements et d’embauches. Notre archipel est particulièrement touché.

Pendant les fermetures totales ou partielles, les ouvertures conditionnées, la diminution des commandes de clients, la CCI des Îles de Guadeloupe s’est organisée pour apporter une réponse simple, rapide et efficace aux entreprises de Guadeloupe, sur des règles et de nouveaux dispositifs qui évoluaient et apparaissaient quasi quotidiennement. Nous nous sommes mobilisés pour un maintien d’activité minimale et de visibilité de nos ressortissants avec des cartes de géolocalisation des établissements ouverts pendant le confinement, des plateformes d’échanges/mutualisation des services, des enquêtes et analyses d’impact pour remontées aux autorités locales et nationales, des cellules thématiques pour les spécificités sectorielles des entreprises, ou encore pour l’obtention des prêts.

Quel que soit l’état de la circulation au sein de notre archipel, nous nous projetons plus que jamais dans la transition numérique et écologique de notre tissu entrepreneurial. Avec des ateliers pratiques et des formations, des réunions de sensi-

71 [Décret](#) n° 2019-1546 du 30 décembre 2019 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d’outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, et des collectivités de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin, et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

72 [INSEE](#) (2020), *Bilan économique 2019 de la Guadeloupe*

73 [INSEE](#) (2020) *Comptes économiques 2018 de la Guadeloupe*

74 [INSEE](#) (2020) *En 2019, la moitié des Guadeloupéens âgés de 15 à 64 ans sont en emploi*

75 [Étude](#) (Mai 2020) du cabinet DME. *Evaluation de l’impact de la crise sanitaire sur les économies ultramarines.*

bilisation dématérialisées, nous guidons les TPE et PME vers le tournant du digital pour se maintenir en activité, et celui de l'environnemental pour perdurer.

La volonté de notre institution est résolument de maintenir sa restructuration tout en soutenant les efforts économiques du gouvernement et en se rapprochant toujours plus de nos entreprises en cette période charnière. Il y aura un après Covid pour nos économies d'outre-mer. Pour peu que leur situation particulière soit prise en compte dans toute sa mesure...".

La Guadeloupe face à la crise

L'économie de la Guadeloupe est caractérisée par une prépondérance du secteur tertiaire et par un tissu économique principalement composé de petites entreprises :

- Les **services marchands**, au premier rang desquels le tourisme et le commerce, sont les **principaux contributeurs** à l'économie tertiaire de l'île. Le **tourisme** représente environ **9,5% du PIB** guadeloupéen⁷⁶. Le secteur reste cependant pénalisé par divers éléments structurants, par exemple un déficit de liaisons internationales ou encore la dépendance forte à la saisonnalité. Dans ce contexte, la crise sanitaire a eu un effet direct et majeur sur la viabilité de la branche, par exemple avec un taux de remplissage des hôtels et restaurants encore bas à la fin de l'été 2020.
- Autre marqueur du dynamisme des services marchands : le **commerce**, qui contribue à près de **10% de la valeur ajoutée** (31,4% des richesses dégagées en 2017)⁷⁷.
- Hors tourisme et commerce, le tissu d'entreprises est animé par de nombreuses structures liées à la construction, avec un secteur **BTP** tiré par des **projets d'envergure**.
- En revanche, **plusieurs autres secteurs peinent à s'imposer dans le paysage économique local**, à commencer par l'industrie - d'abord en raison de l'insularité, qui freine l'implantation des structures, puis d'un marché étroit. L'activité de l'industrie agro-alimentaire est, elle, compromise par un décalage de production lié à la Covid et la réduction du fret.
- Les **investissements dans les infrastructures** (ports, aéroports) sont relativement **réguliers**, toutefois ils ne sont pas complétés efficacement par les transports terrestres - peu optimisés et éparpillés en différents acteurs (pas de réseau unique pour l'île) - freinant par conséquent l'intégration régionale de la Guadeloupe.
- Plusieurs **opportunités de rebond** économique existent, à l'instar du **numérique**, considéré localement comme une urgence face au manque de numérisation des entreprises.

Avec un scénario d'un recul du PIB de 11,1% sans reprise économique avant septembre, tel qu'évalué par le cabinet DME, l'impact de la crise en Guadeloupe est majeur. Selon l'INSEE⁷⁸, la crise a entraîné une chute de 20% de l'activité économique, et avec elle, une chute de 52 points du climat des affaires. La valeur ajoutée de l'industrie a elle diminué de 81% et celle du commerce de 36%. En matière de tourisme, comme la Martinique, la Guadeloupe souffre d'une reprise lente.

En conséquence, le recours aux mesures de soutien exceptionnelles a été massif, faisant de la Guadeloupe "la région dont l'intensité de recours au PGE est la troisième plus élevée" après la Corse et la Martinique (INSEE). A la fin du mois de juin, une évaluation⁷⁹ notait que 2 759 entreprises avaient été soutenues via les PGE (plus de 494 M€ accordés)⁸⁰ et 1,8 M€ de reports de charges fiscales avait été accordé à la sortie du confinement.

Propositions élaborées par les acteurs économiques de la Guadeloupe

La concertation de la CCI de Guadeloupe avec les acteurs économiques de l'archipel a couvert l'intégralité des thématiques de ce livre blanc. **Les nombreuses propositions qui en ressortent visent à la fois à couvrir des mesures de court terme, des mesures réactives et des mesures proactives.**

1. Assouplir le cadre fiscal et réglementaire pour permettre un rebond de l'économie adapté à la spécificité du territoire :

- Prendre en charge certains surcoûts entraînés par la crise, notamment dans les transports (factures de ramassage scolaire, abattement plutôt que report des charges accumulées pendant le confinement, etc.) et le commerce (aide à l'écoulement des stocks, dispositif d'activité partielle, délais de livraison des marchandises, etc.).
- Compenser les pertes d'exploitation et de rentabilité des entreprises, en particulier dans le secteur touristique (aide de l'État, dé plafonnement de certaines réductions d'impôts).
- Développer des aides au bénéfice direct de la population, notamment dans le logement (lutte contre l'habitat insalubre, révision des coûts de construction antisismiques, augmentation de la construction de logements neufs et sociaux).

2. Désenclaver la Guadeloupe en renforçant son intégration régionale :

- Apporter une sécurité juridique aux entreprises de la Caraïbe pour faire face à la concurrence soutenue dans la région, notamment en développant un écosystème de PME.
- Créer des conditions favorables à l'accueil de nouvelles populations (croisiéristes américains par exemple).
- Classer les zones portuaires des centre-villes en zones franches.
- Aider au maintien de compagnies aériennes, notamment internationales.

76 [IEDOM](#) (2020), Rapport d'activité 2019 de la Guadeloupe.

77 [IEDOM](#) (2020), Rapport d'activité 2019 de la Guadeloupe.

78 [INSEE](#) (01.07.2020), "Un recul de l'activité économique de 20% pendant le confinement".

79 [Préfecture de la région Guadeloupe](#) (26.06.2020), *Les mesures de soutien aux entreprises et les contacts utiles en Guadeloupe*.

80 Au 27 novembre 2020, selon les données publiées par le ministère de l'Economie, le nombre d'entreprises ayant eu recours au PGE atteignait les 3 984, pour un montant de 634M€.

- Pallier la double insularité des îles du Sud (insularité de l'archipel et insularité vis-à-vis de la Guadeloupe), intégralement dépendantes du tourisme, en augmentant l'aide économique nationale et en régulant les coûts des transports de passagers et de marchandises (exonérations spécifiques).
- Réduire la dépendance à l'extérieur en approvisionnement, notamment alimentaire, et identifier de nouvelles sources d'approvisionnement, surtout de proximité (par exemple en améliorant les échanges dans la zone Caraïbes et facilitant le commerce transfrontalier).

3. Orienter les politiques publiques vers des projets structurants :

- Prendre en compte les mutations économiques (économie bleue, économie du sport, etc.), écologiques (transition énergétique, sobriété) et démographiques (vieillesse de la population).
- Mobiliser une enveloppe pour relancer la commande publique du BTP, par exemple pour soutenir le transport de matériaux.
- Intégrer aux marchés publics une dimension environnementale, via une note globale déterminée en fonction du respect de certains critères comme la protection de la biodiversité.
- Réexaminer les programmes existants (ex : FEDER) pour redéfinir les priorités.
- Constituer une Agence du Numérique Régionale.

4. Soutenir les secteurs d'avenir (développement durable, numérique, etc.) :

- Instaurer des aides et incitations fiscales à l'utilisation de technologies propres et optimiser l'utilisation énergétique.
- Capitaliser sur les compétences en matière d'économie circulaire et de gestion des déchets.
- Résorber la fracture numérique, acculturer les entreprises (TPE/PME) au numérique et ouvrir les entreprises à la Tech caribéenne (création d'un Tech 4 Karaïbes Summit, d'une charte régionale du parcours StartUp FrenchTech).
- Soutenir le secteur événementiel, à la fois par des mesures palliatives (amortissement du matériel, soutien aux événements annulés) et des mesures d'avenir (aide à la formation).

5. Impliquer les acteurs socioéconomiques et l'ensemble de la population dans la démarche collective de croissance :

- Mettre en place via Atout France une stratégie de communication touristique incitant les français de l'Hexagone à découvrir les DROM.
- Dans une perspective de développement durable, favoriser la production locale et rapprocher les producteurs et consommateurs.

SAINT MARTIN

Statut

Collectivité d'outre-mer

Nombre d'habitants

36 108 (2020)⁸¹

Nombre d'entreprises

5 262 (2018)⁸²

Taux de croissance avant la crise

+2,6% (PIB par habitant)⁸³

Taux de chômage avant la crise

35,2% (2016)⁸⁴

Projection d'évolution du PIB en 2020

-12% (hypothèse d'une reprise au 1^{er} septembre)⁸⁵



La crise vue par Angèle Dormoy, présidente de la CCI

“L'économie Saint-Martinoise, déjà mise à mal par le passage de l'ouragan IRMA en septembre 2017, a subi de plein fouet la période de confinement liée à l'épidémie.

Pour un territoire dont l'activité économique est portée par le tourisme, les effets de la crise ont été immédiats et visibles. Si

81 [Décret](#) n° 2019-1546 du 30 décembre 2019 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, et des collectivités de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin, et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

82 [IEDOM](#) (2019) *Rapport d'activité 2018 Saint-Martin*.

83 [CEROM](#) (2018) *Estimation du PIB de Saint-Martin, une croissance portée par l'investissement public*.

84 [IEDOM](#) (2019) *Rapport d'activité 2018 Saint-Martin*.

85 [Étude](#) (Mai 2020) du cabinet DME. *Evaluation de l'impact de la crise sanitaire sur les économies ultramarines*.

le 11 mai a sonné la fin du confinement, toutes les entreprises n'ont pas rouvert, soit en raison de la nature de leur activité, soit en raison d'un déficit de clientèle. Avec le recul de la fréquentation touristique, les entreprises, et singulièrement celles relevant du commerce, de la restauration ou de l'hébergement, peinent à retrouver leur niveau d'activité d'avant confinement.

En plus des conséquences socio-économiques de l'épidémie, nos entreprises ont dû faire face à la fermeture de la frontière avec Sint-Maarten jusqu'à la mi-septembre. Cette décision a eu pour conséquence d'enrayer les échanges commerciaux, les déplacements des citoyens et des salariés mais aussi des clients potentiels en provenance du côté hollandais et a été vécue par les chefs d'entreprises comme un obstacle supplémentaire à la relance économique.

L'île a besoin d'un plan de relance favorisant la compétitivité de ses entreprises et la cohésion sur son territoire. Le retard infrastructurel que connaît Saint-Martin ne permet pas à ses acteurs et ses ressortissants de disposer des équipements nécessaires à la transformation ou même à la diversification de leurs activités économiques. Composante qui aurait sûrement permis d'atténuer les conséquences économiques de la crise".

Saint-Martin face à la crise

L'économie de Saint-Martin repose avant tout sur le secteur tertiaire, avec une prédominance du tourisme, premier pilier de l'activité économique :

- L'hébergement-restauration, comme le commerce de détail lié au tourisme, représentent chacun un peu plus de **15% de l'emploi total** (chiffres 2017)⁸⁶. Entre 1996 et 2016, lorsqu'elle n'a pas été perturbée par les aléas climatiques, la fréquentation touristique, principalement venue d'Amérique du Nord, a connu une hausse soutenue et a atteint un record de 2,7 millions de visiteurs en 2014⁸⁷.
- L'orientation de l'activité économique vers des perspectives maritimes ouvre une opportunité de tourisme de plaisance et de croisière, aujourd'hui surtout actif dans la partie néerlandaise.

Le secteur de la construction est considéré comme le second pilier économique de Saint-Martin⁸⁸. Le secteur a bénéficié d'une croissance exceptionnelle dans l'immédiat post-Irma (+352,5%)⁸⁹. Il connaît aujourd'hui des perspectives de croissance en matière d'enfouissement des réseaux et d'installation de la fibre⁹⁰ ou encore de construction d'abris anti-cycloniques. Toutefois, le secteur BTP de Saint-Martin semble n'être dynamique que lorsque la commande publique l'est.

La situation économique de Saint-Martin résulte en outre d'une configuration géographique inédite, à savoir la juxtaposition à Sint-Maarten (territoire néerlandais). Les deux territoires ont formalisé leur interdépendance en 1648 dans le traité de Concordia.

- Cette caractéristique offre à l'île un **atout différenciant en matière de tourisme**, fortement concurrencé par une offre régionale proliférante. La coexistence de deux pays permet de combiner les atouts de chacun : le côté français privilégiant le tourisme gastronomique et littoral, le côté néerlandais la vie nocturne.
- Dans ce cadre, l'interdépendance permet de **mutualiser les infrastructures d'accueil**. L'aéroport international est situé sur la partie néerlandaise de l'île, le nord français ayant lui des infrastructures portuaires et aéroportuaires à dessein régional et national.
- En revanche, **les différences de structures juridiques d'une partie à l'autre de l'île peuvent créer une certaine concurrence**, par exemple en matière de coût du travail et de protection sociale.

La crise générée par la Covid-19 pèse sur le développement de Saint-Martin, en particulier à l'aune de la relation spécifique entre les deux parties de l'île.

- La période de confinement a bloqué l'activité économique de l'île en freinant profondément l'activité touristique. Après trois mois de confinement, **la perte pour le tourisme était estimée à 30 M€** sur cette seule période⁹¹.
- Les restrictions de circulation et la régulation de la frontière avec Sint-Maarten, décidées pour juguler l'afflux de touristes nord-américains en pleine pandémie et levées tardivement, ont accentué les difficultés⁹².

Or, le recours aux dispositifs de soutien à l'économie a été confronté à des difficultés structurelles. Les PGE ont été peu accordés en raison d'une mobilisation déjà conséquente des banques dans la reconstruction post-Irma et, plus largement, d'une absence de visibilité sur la reprise. Le fonds de solidarité était, lui, difficilement applicable à cause de retards de nombreuses entreprises dans leurs obligations fiscales.

86 [Insee Analyses](#) (20.06.2017), *Saint-Martin : terre d'accueil et de contrastes*.

87 [IEDOM](#) (2019) *Rapport d'activité 2018 Saint-Martin*.

88 [CEROM](#) (2018) *Estimation du PIB de Saint-Martin, une croissance portée par l'investissement public*.

89 [IEDOM](#) (2019) *Rapport d'activité 2018 Saint-Martin*.

90 [CCISM](#) (Avril 2020) *Lettre d'information économique*.

91 [Table-ronde](#) organisée par la délégation sénatoriale aux outre-Mer sur le tourisme, dans le cadre de l'étude sur l'urgence économique outre-mer à la suite de la crise du Covid-19.

92 [Interview](#) de la Présidente de la CCISM sur Franceinfo / La1ère.

Propositions élaborées par les acteurs économiques de Saint-Martin

Les propositions issues des concertations menées par le CCI de Saint-Martin s'articulent autour de trois axes principaux :

1. La transition écologique :

- **Par la transformation du secteur agricole** : création du marché de Marigot ; développement renforcé de l'agriculture raisonnée et biologique (objectif de souveraineté alimentaire et de consommation locale) ; structuration de l'aquaculture (investissements dans toute la filière).
- **Par le développement du "stay local agricole"** (agrotourisme) : professionnalisation de l'artisanat et de l'agriculture (circuits courts orientés vers le tourisme) ; soutien au développement de la plaisance et des activités nautiques.

2. La compétitivité :

- **En simplifiant la fiscalité et en réduisant le coût de l'emploi** : par une fiscalité plus simple, plus universelle et plus harmonisée avec l'environnement économique, par exemple pour l'hôtellerie ou les locaux commerciaux vides.
- **En déployant un arsenal de financeurs de l'économie** (FD, BPI, CDC, Banques, Caisses sociales) : mise en place d'un comité d'orientation de la BPI ; déploiement local de dispositifs de participation en capital ; création d'un fonds de garantie pour les entreprises en développement (dont internationalisation) ; localisation des dispositifs de renforcement de trésorerie des entreprises en difficulté.
- **En soutenant le développement économique** : mise en place d'un SDRE-II ; sectorisation des schémas directeur pour développer l'artisanat, la pêche, l'agriculture et les métiers de la mer ; valorisation des productions locales ; soutien et professionnalisation des structures représentatives socioprofessionnelles du secteur privé ; installation d'un institut territorial de la statistique et des études économiques ; mise en place d'une juridiction commerciale ; gestion locale du RCS ; création d'un registre d'enregistrement des bateaux de plaisance et de commerce.
- **En pensant le tourisme comme une industrie au cœur d'une économie mondialisée** : amplification des ressources financières allouées à la promotion de la destination ; fidélisation des investisseurs qui rendent le "produit Saint-Martin" plus attractif ; structuration de l'offre autour d'investissements lourds.
- **En protégeant et en accroissant l'offre touristique** : rénovation du parc hôtelier existant ; répertoire des autres formes d'hébergement ; formation ; charte qualité ; signalétique claire des sites touristiques.
- **En accroissant la sécurité et en animant le commerce** : travail en soirée et le dimanche ; animations commerciales toute l'année ; redynamisation des centre-villes ; soutien aux associations de commerçants.
- **En innovant dans le financement du commerce** : prise de décision facilitée pour les banques ; relèvement des seuils du régime fiscal de la microentreprise ; lisibilité des aides ; allègement des prélèvements pour les travailleurs indépendants à faible revenu.
- **En outillant l'urbanisme commercial** : études du tissu et de son insertion ; fiscalité incitative ; création d'une commission d'indemnisation amiable ; plan de circulation favorable à la fréquentation des commerces.
- **En déployant les infrastructures support de développement** : aéroports, ports, déploiement de la fibre.

3. La cohésion :

- **En adaptant les réseaux de transport** : contournement de Marigot et plan de circulation favorable à l'intermodalité des transports.
- **En faisant du Quartier d'Orléans un nouveau pôle artisanal, commercial, administratif** : services publics mutualisés, opportunités numériques, offre de foncier, incitations à l'installation de nouvelles entreprises.
- **En alignant les formations aux besoins en compétence des entreprises et en formant une génération d'entrepreneurs et business leaders de demain** : formation, territorialisation de la taxe d'apprentissage, formation au numérique.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Statut

Collectivité d'outre-mer

Nombre d'habitants

6 236 (2017)⁹³

Nombre d'entreprises

674 (2019)

Taux de croissance avant la crise

4,9% (croissance annuelle moyenne entre 2008 et 2015)

Taux de chômage avant la crise

4,7% (2019)

Projection d'évolution du PIB en 2020

Données indisponibles.



La crise vue par Alain Beauchêne, président de la CACIMA

“L'archipel a été touché par la crise de la Covid-19 bien que la géographie ait permis d'éviter une multiplication des cas. Comme pour la métropole, l'archipel a été confiné à partir du 17 mars mais seulement pendant une période de 6 semaines suivie d'un déconfinement progressif à partir du 27 avril. Pendant 4 mois, la priorité a été de protéger nos entreprises et les emplois rattachés. Même si les pertes de chiffres d'affaires ont été conséquentes pendant le confinement, les mesures prises (activité partielle, FDS,...) ont permis d'éviter les liquidations et de conserver la majorité des emplois au sein des structures.

Le rebond observé à la sortie du confinement dans la plupart des secteurs semble avoir atténué très considérablement l'ampleur de la crise économique sur le territoire.

Cependant, il faut rester prudent car ce constat n'est évidemment pas valable pour tous les secteurs et certains restent très fortement touchés (transport, tourisme, culture ...). De même, l'incertitude mondiale associée à la situation sanitaire dans notre environnement économique pose encore un certain nombre de problématiques et pourrait porter atteinte à l'ensemble de notre économie dans les mois à venir.

Enfin, les diminutions conséquentes des ressources des collectivités, liées à la fiscalité et aux évolutions des procédures de mobilisation des fonds européens, pourraient poser des difficultés à moyen terme pour mener les projets d'investissements de la période 2021-2022.

Il est donc primordial de construire dès à présent un plan de relance global et ambitieux qui permettrait non seulement d'éviter une récession mais surtout de moderniser l'archipel et ainsi d'assurer sa pérennité économique.”

Saint-Pierre et Miquelon face à la crise

L'économie de Saint-Pierre et Miquelon est encore très administrée.

- **Le secteur public représente 45,3% de la valeur ajoutée de l'archipel**, ce qui permet d'absorber en partie les chocs conjoncturels tels que celui généré par l'épidémie de Covid-19⁹⁴.
- Côté privé, **le tissu entrepreneurial est composé de très petites entreprises** exerçant principalement dans les secteurs du **commerce** (11,4% de la valeur ajoutée) et de la **construction** (4,8% de la valeur ajoutée), tous deux fortement touchés par la crise.
- Dans le détail, **les activités commerciales sont diversement impactées** par la situation actuelle :
 - > si le confinement, qui a duré du 17 mars au 27 avril à Saint-Pierre et Miquelon, a eu des effets désastreux sur le chiffre d'affaires des entreprises du commerce et de la réparation automobile (entre 35,2 et 46,1% en mars puis entre 56,1 et

93 [Décret](#) n° 2019-1546 du 30 décembre 2019 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, et des collectivités de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin, et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

94 IEDOM (2018) *Rapport d'activité*.

66,6% en avril)⁹⁵, l'activité a bien repris depuis ;

- > en revanche, Saint-Pierre et Miquelon exporte des produits halieutiques et des pièces électriques⁹⁶ mais doit importer quasiment tout le reste. Or, les cours d'achat des produits de la mer ont chuté depuis le début de la crise⁹⁷. L'approvisionnement venu de la métropole et du Canada est par ailleurs affecté, avec à la fois des délais de livraisons étalés dans le temps et un renchérissement du fret.
- Le **BTP**, qui emploie 7% de la population active, est **soumis à une saisonnalité climatique** et se déploie surtout d'avril-mai à fin novembre. Depuis 2018, année marquée par des mouvements sociaux et une demande croissante des entreprises de relance de la commande publique, le secteur a du mal à se renouveler et les importations à destination du BTP sont en baisse⁹⁸. Une partie des chantiers ont été **mis à l'arrêt pendant le confinement** et reprennent progressivement. **Cependant, le secteur est impacté par les retards d'approvisionnement et l'augmentation des prix des matériaux de construction.**

Le tourisme, identifié comme axe de croissance et de diversification économique⁹⁹, est fragilisé.

- Le tourisme demeure une **activité de faible ampleur** dans l'économie de l'archipel¹⁰⁰. L'hébergement-restauration ne contribue ainsi qu'à hauteur de 2 % de la valeur ajoutée. Cependant, les activités touristiques dans leur ensemble (transports, loisirs, etc.) concerneraient directement ou indirectement plus de 10 % de la population active occupée de l'archipel.
- Le tourisme est le **secteur le plus affecté par la crise** car il dépend de la situation au Canada, premier pourvoyeur de touristes¹⁰¹ et dont les frontières resteront a minima fermées jusqu'au début de l'année 2021. Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration a vu son chiffre d'affaires diminuer entre 44,1 et 63,3% en mars et entre 74 et 95,9% en avril¹⁰².

Les mesures de soutien déployées par l'État et la Collectivité ont permis jusqu'à présent de conserver la majorité des emplois et d'éviter des liquidations, malgré des pertes de chiffre d'affaires conséquentes.

- Au 30 juin, 18% des entreprises avaient bénéficié de l'activité partielle¹⁰³, 119 du fond de solidarité (pour un montant total de plus de 282 000€) et 35 d'un PGE (pour un montant total de 5M€)¹⁰⁴.
- La Collectivité a débloqué plus de 100 000€ pour venir en aide au secteur du tourisme. 400 000€ de chèques KDO+ ont en outre été distribués aux ménages pour favoriser la consommation dans les commerces locaux.

Il n'est à date **pas possible d'évaluer l'impact global de la crise** sur l'économie de Saint-Pierre et Miquelon. La CACIMA, qui constate un rebond depuis la fin du confinement, reste extrêmement prudente compte-tenu des **incertitudes persistantes** sur le retour à la normale des échanges commerciaux et des activités touristiques.

Propositions élaborées par les acteurs économiques de Saint-Pierre et Miquelon

Les réunions d'échanges menées avec les acteurs économiques locaux ont permis de formuler 24 propositions pour Saint-Pierre-et-Miquelon¹⁰⁵. Toutes les propositions ne peuvent être détaillées ici et l'on retiendra donc notamment celles ci-après. Les propositions en *italique* sont celles prêtes à être mises en œuvre.

1. Développer et moderniser les infrastructures : *modernisation et sécurisation du port de Saint-Pierre ; développement du port de Miquelon-Langlade ; développement d'une filière de plaisance avec la région atlantique.*

2. Booster le tourisme : mise en place d'un plan de formation à destination des acteurs touristiques.

3. Renforcer la compétitivité du territoire : *création d'infrastructures d'accueil et d'appui à l'entrepreneuriat et à l'innovation sous forme de Fab Lab, de couveuse et d'incubateur ; soutien à la numérisation des entreprises ; développement des filières primaires (pêche, agroalimentaire, etc.) ; soutien au fret.*

4. Attirer les talents. *Développement d'un centre de formation au numérique ; simplification de la réglementation de recrutement de la main-d'œuvre européenne ; développement d'un plan GPEC pour accompagner les entreprises dans leur montée en compétences et leurs recrutements.*

5. Rénover l'habitat pour un territoire innovant et attractif : *réhabilitation des logements anciens et des locaux commerciaux du centre-ville ; développement du logement des saisonniers.*

95 Données recueillies par la CACIMA.

96 Données [OEC](#).

97 Donnée transmise par la CACIMA.

98 -63,3 % en valeur pour le ciment et -24,4 % en valeur pour les importations de menuiserie et de pièces de charpente pour construction.

99 Schéma de développement stratégique de Saint-Pierre et Miquelon (2010-2030).

100 12 782 visiteurs accueillis en 2018 selon l'[IEDOM](#).

101 IEDOM (2018) *Rapport d'activité*.

102 Données transmises par la CACIMA.

103 120 entreprises et 377 salariés, chiffres transmis par la CACIMA.

104 Au 27 novembre, selon les chiffres du ministère de l'Économie, le nombre de PGE accordés était passé à 42.

105 Contribution des acteurs économiques de Saint-Pierre et Miquelon, CACIMA de Saint-Pierre et Miquelon, août 2020.

GUYANE

Statut

DROM (collectivité unique)¹⁰⁶

Nombre d'habitants

271 124 (2020)¹⁰⁷

Nombre d'entreprises

16 048 (2019)¹⁰⁸

Taux de croissance avant la crise

4,1% (2019)¹⁰⁹

Taux de chômage avant la crise

22,2% (2017)¹¹⁰

Projection d'évolution du PIB en 2020

-11,4% (hypothèse d'une reprise au 1^{er} septembre)¹¹¹



La crise vue par Carine Sinai-Bossou, présidente de la CCI

“La crise du Covid-19 et ses conséquences nous commandent de nous réinventer, d’innover, de penser, d’agir, de consommer et de vivre autrement. Pour nos entreprises, il s’agit de bâtir ou rebâtir avec patience et sans précipitation mais aussi de ne plus se projeter dans l’avenir sans prendre des précautions sérieuses. Cette crise nous impose résilience et anticipation.”

La contribution de la CCIR Guyane au livre blanc de l’ACCIOM répond à ce double objectif : gérer le présent pour sortir vite de la spirale vers le bas, prévoir l’avenir pour éviter une nouvelle panne sèche comme celle que vivent les entreprises guyanaises depuis mars 2020 et qui n’est pas terminée.

La CCIRG prône pour la Guyane un développement endogène et durable pour inverser la vapeur. Le besoin de développement est urgent, impérieux et ne saurait être différé. Il incombe à tout le monde : État, collectivités locales, entreprises, et individus. Tout le monde est responsable. Les mesures ici proposées s’inscrivent donc à la fois dans une démarche de court terme pour panser les blessures causées par la Covid-19 mais aussi dans le moyen et long termes pour absorber le choc de nouvelles crises économiques ou/et sanitaires que l’on peut appeler désormais des crises éco-sanitaires, lesquelles seront nécessairement mondialisées”

La Guyane face à la crise

L'économie guyanaise était en croissance avant que ne débute la crise. La consommation des ménages et la dépense publique expliquent en grande partie cette croissance¹¹² et **plusieurs secteurs contribuent à une dynamique positive que la situation actuelle pourrait cependant durablement enrayer :**

- **l'industrie aérospatiale**, qui représente **15% du PIB**¹¹³. Le Centre Spatial Guyanais (CSG) génère 4 700 emplois directs, indirects et induits en Guyane¹¹⁴. La compétition accrue au niveau mondial a toutefois conduit à une **baisse de trafic** en

106 [Note](#) (Mars 2019) de Vie Publique. *Outre-mer : des statuts de plus en plus différenciés.*

107 [Décret](#) n° 2019-1546 du 30 décembre 2019 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d’outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, et des collectivités de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin, et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

108 [Note](#) (Juin 2020) de l’INSEE. *Démographie d’entreprises – Les créations restent à un haut niveau.* Bilan économique 2019 – Guyane. INSEE Conjoncture Guyane n° 9.

109 [Note](#) (Octobre 2020) du CEROM. *Comptes Économiques 2019 de Guyane.*

110 [Note](#) (Juin 2020) de l’INSEE. *Chômage et politiques de l’emploi - Davantage de bénéficiaires de mesures d’accompagnement vers l’emploi.* INSEE Conjoncture Guyane n° 9.

111 [Étude](#) (Mai 2020) du cabinet DME. *Évaluation de l’impact de la crise sanitaire sur les économies ultramarines.*

112 [Note](#) (Octobre 2019) de l’INSEE. *L’investissement et la consommation portent le redémarrage de l’économie – Comptes économiques 2018 de Guyane.* INSEE Analyses Guyane n° 42.

113 [Note](#) (Juin 2020) de l’INSEE. *Spatial - Les activités du Centre Spatial Guyanais continuent sur une dynamique moins forte.* Bilan économique 2019 – Guyane. INSEE Conjoncture Guyane n° 9.

114 [Note](#) (Juin 2020) de l’INSEE. *Spatial - Les activités du Centre Spatial Guyanais continuent sur une dynamique moins forte.* Bilan économique 2019 – Guyane. INSEE Conjoncture Guyane n° 9.

2019 (47 tonnes de charge utile envoyées contre 57 en 2018¹¹⁵) malgré une hausse des investissements du CNES¹¹⁶. Cette tendance va se poursuivre à cause de la crise : seuls 9 des 12ancements initialement programmés en 2020 devraient être réalisés¹¹⁷ ;

- le **tourisme**, qui a fortement cru en 2019 avec **+14,1% de nuitées d'hôtel**¹¹⁸. Reposant essentiellement sur une **clientèle française** (82% des arrivées), le secteur est très lié à l'activité du CSG¹¹⁹. Il souffrira de sa mise à l'arrêt plus longue que dans les autres territoires et d'une possible diminution du nombre deancements spatiaux. Selon l'INSEE, la valeur ajoutée du secteur de l'hôtellerie et de la restauration pourrait avoir chuté de 90,7%¹²⁰.

L'économie guyanaise présentait par ailleurs déjà des fragilités importantes que la crise risque d'accentuer.

- Le **commerce**, qui représente environ **24% de la richesse créée**¹²¹ et emploie un salarié guyanais sur 11¹²², repose essentiellement sur les **importations**, ce qui entraîne une quasi-paralysie du secteur en cas de fermeture stricte des frontières comme cette année. La hausse de la consommation, constatée depuis plusieurs années, se traduit *de facto* par une progression des importations car la production locale ne peut répondre à la demande¹²³. Or, le manque d'intégration régionale et l'hétérogénéité des normes obligent la Guyane à importer prioritairement des produits européens plutôt que brésiliens par exemple, ce qui allonge les délais d'approvisionnement et fait augmenter les coûts de fret, *a fortiori* en cette période inédite.
- Le **BTP** connaît des temps difficiles avec une **commande publique en berne**. 2000 emplois ont ainsi été perdus entre 2016 et 2019¹²⁴, et entre janvier et septembre 2019 les ventes de ciment ont baissé de 15%¹²⁵. Au cours du premier trimestre 2020, une entreprise sur deux du BTP a constaté une **dégradation importante** de son activité¹²⁶. Les entreprises craignent aujourd'hui des **reports de chantiers** et un nouvel **allongement des délais de paiement**.

Au total, **le recul de l'activité pendant le confinement a été de 25%¹²⁷ en moyenne et la Guyane anticipe une contraction de plus de 11% de son PIB en 2020¹²⁸**.

Les mesures de l'État et de la Collectivité ont néanmoins permis de réduire les effets immédiats de la crise¹²⁹. Elles devront nécessairement être prolongées et complétées, d'autant que la Guyane a été plus durement frappée par l'épidémie.

- Le dispositif d'activité partielle a été fortement sollicité, avec plus de 127 000 demandes validées depuis le début de la crise. Au 27 novembre, 999 entreprises avaient bénéficié du PGE, pour un montant total de 170 M€¹³⁰.
- Des mesures spécifiques à la Guyane ont également été mises en œuvre, notamment un report de paiement des dettes douanières, des charges fiscales et des délais de paiement. La collectivité territoriale de Guyane et les communautés d'agglomération ont abondé un "fonds d'urgence économique des territoires de Guyane" d'environ 10 M€ visant à soutenir les TPE et PME en difficulté¹³¹.
- Une aide exceptionnelle de 150€ a été distribuée à près de 30 000 ménages modestes, et 1,9 M€ d'aide alimentaire a été achetée auprès des agriculteurs locaux et distribuée aux personnes en situation de précarité¹³².

Propositions élaborées par les acteurs économiques de la Guyane

Les consultations avec les acteurs économiques guyanais ont permis de formuler **76 propositions de court et long termes** pour la Guyane¹³³. Toutes les propositions ne peuvent être détaillées ici et l'on retiendra donc notamment celles ci-après :

- 1. Mesures globales** : prolongation des aides gouvernementales ; étalement automatiquement sur 7 ans des dettes sociales et fiscales nées avant la Covid-19 ; déclaration de la Guyane comme "zone franche nouvelle génération".
- 2. Développer une stratégie pour un tourisme pérenne** : développement d'une stratégie d'attractivité du territoire ; mise

115 [Note](#) (Juin 2020) de l'INSEE. *Spatial - Les activités du Centre Spatial Guyanais continuent sur une dynamique moins forte*. Bilan économique 2019 – Guyane. INSEE Conjoncture Guyane n° 9.

116 [Note](#) (Juin 2019) de l'INSEE. *Spatial - Le spatial reste un moteur de l'économie guyanaise*. Bilan économique 2018 – Guyane. INSEE Conjoncture Guyane n° 5.

117 [Étude](#) (Juin 2020) de l'IEDOM. *Les Premiers Effets Économiques du Confinement en Guyane*. Conjoncture économique n° 590.

118 [Note](#) (Juin 2020) de l'INSEE. *Tourisme - Le dynamisme de l'activité hôtelière se poursuit*. Bilan économique 2019 – Guyane. INSEE Conjoncture Guyane n° 9.

119 [Note](#) (Juin 2020) de l'INSEE. *Tourisme - Le dynamisme de l'activité hôtelière se poursuit*. Bilan économique 2019 – Guyane. INSEE Conjoncture Guyane n° 9.

120 [Étude](#) (Juin 2020) de l'IEDOM. *Les Premiers Effets Économiques du Confinement en Guyane*. Conjoncture économique n° 590.

121 [Note](#) (Avril 2020) de l'INSEE. *Les entreprises guyanaises génèrent 1,2 milliard d'euros de richesse en 2017*. INSEE Analyses Guyane n° 45.

122 [Note](#) (Septembre 2020) de l'INSEE. *Tableau de bord Conjoncture : Guyane*.

123 [Note](#) (Juin 2020) de l'INSEE. *Synthèse régionale – Contexte national*. INSEE Conjoncture Guyane n° 9.

124 [Article](#) (Janvier 2019) de Guyane La Première. *BTP : la reprise sera pour 2020*.

125 [Note](#) (Juin 2020) de l'INSEE. *Synthèse régionale – Contexte national*. INSEE Conjoncture Guyane n° 9.

126 [Étude](#) (Juin 2020) de l'IEDOM. *Les Premiers Effets Économiques du Confinement en Guyane*. Conjoncture économique n° 590.

127 [Note](#) (Juin 2020) de l'INSEE. *Un recul de l'activité économique de 25 % pendant le confinement*. INSEE Flash Guyane n° 128.

128 [Étude](#) (Mai 2020) du cabinet DME. *Evaluation de l'impact de la crise sanitaire sur les économies ultramarines*.

129 [Note](#) (Juin 2020) de l'INSEE. *Un recul de l'activité économique de 25 % pendant le confinement*. INSEE Flash Guyane n° 128.

130 Chiffres du ministère de l'Économie.

131 [Note](#) (Juin 2020) de l'INSEE. *Un recul de l'activité économique de 25 % pendant le confinement*. INSEE Flash Guyane n° 128.

132 [Note](#) (Juin 2020) de l'INSEE. *Un recul de l'activité économique de 25 % pendant le confinement*. INSEE Flash Guyane n° 128.

133 Contribution des acteurs économiques de la Guyane, CCIR de Guyane, 20 août 2020.

en place d'une campagne de communication de longue durée ; sensibilisation des acteurs touristiques à la biodiversité ; ouverture de liaisons aériennes avec les Amériques.

3. Moderniser les infrastructures industrielles : création d'une banque guyanaise ; création d'un pôle d'agrotransformation au port du Larivot ; investissements dans le réseau électrique, notamment en incitant la production d'énergie renouvelable dans les sites isolés.

4. Réguler les transferts monétaires pour consolider le commerce local : contrôle de la fuite vers les pays voisins des revenus distribués par l'État ; révision des taux de l'octroi de mer en fonction du code APE des activités et suppression de l'octroi de mer sur le fret ; création d'une TVA régionale spécifique à la Guyane.

5. Structurer et diversifier le transport : coordination des politiques de transport avec les pays voisins ; institutionnalisation du transport fluvial ; construction de structures modernes de fret aéroportuaire à l'aéroport Éboué et développement des liaisons avec les États-Unis ; contrôle accru des pratiques d'entente anti-concurrentielles dans le fret maritime.

6. Stabiliser l'offre et la demande dans le secteur du BTP : réduction des délais de paiement de la commande publique ; mise en place d'une politique permettant d'anticiper et de pallier la pénurie de la main d'œuvre ; allotissement de la commande publique ; promotion des métiers de la maintenance.

LA RÉUNION

Statut

DROM (collectivités séparées)¹³⁴

Nombre d'habitants

863 063 (2020)¹³⁵

Nombre d'entreprises

44 626 (2019)¹³⁶

Taux de croissance avant la crise

2,2% (2019)¹³⁷

Taux de chômage avant la crise

21% (2019)¹³⁸

Projection d'évolution du PIB en 2020

- 9,8% (hypothèse d'une reprise au 1^{er} septembre)¹³⁹



La crise vue par Ibrahim Patel, président de la CCI

“A La Réunion, la crise que notre économie et nos entreprises traversent est inédite. Face à cette situation sans précédent, il est impossible de s'imaginer reprendre le cours de nos vies et de celles de nos entreprises comme avant.”

Avant cette crise, notre île bénéficiait d'une croissance économique positive de 2,2% en 2019. Avec huit semaines de confinement, notre économie a perdu près de 750 millions d'€ de richesse. Selon les scénarii de reprise, la perte de croissance s'établit entre -5 à -9,8 % ; entre 12000 et 24000 emplois sont en jeu. Il convient donc prioritairement de consolider les entreprises pour éviter les défaillances et garantir l'emploi, soutenir l'investissement public et privé comme accélérateur de croissance, soutenir la consommation des ménages. Notre développement économique devait aussi être inclusif. Pour lutter contre les inégalités sociales, nous devons donc lutter contre le chômage en aidant les entreprises à créer des emplois, en formant nos jeunes à des métiers d'avenir, etc.

¹³⁴ [Note](#) (Mars 2019) de Vie Publique. *Outre-mer : des statuts de plus en plus différenciés.*

¹³⁵ [Décret](#) n° 2019-1546 du 30 décembre 2019 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, et des collectivités de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin, et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

¹³⁶ [Note](#) (Octobre 2019) de l'INSEE. Les entreprises réunionnaises dégagent 7,4 milliards d'euros de valeur ajoutée. INSEE Flash Réunion n° 163.

¹³⁷ [Note](#) (Juin 2020) de l'INSEE. *Synthèse régionale – Contexte national. Bilan économique 2019 – La Réunion.* INSEE Conjoncture Réunion n° 12.

¹³⁸ [Note](#) (Juin 2020) de l'INSEE. *Synthèse régionale – Contexte national. Bilan économique 2019 – La Réunion.* INSEE Conjoncture Réunion n° 12.

¹³⁹ [Étude](#) (Mai 2020) du cabinet DME. *Evaluation de l'impact de la crise sanitaire sur les économies ultramarines.*

Ce Livre Blanc n'est pas une fin en soi mais un point de départ. Nous souhaitons l'enrichir et le faire vivre dans les mois à venir, avec l'État, les Collectivités, les acteurs économiques et l'ensemble de nos entreprises.

Dans ce contexte, la CCI Réunion renforcera sa proximité et son expertise pour accompagner les entreprises. Nous l'avons fait avec succès durant la crise mais nous devons aujourd'hui les accompagner sur le chemin de la reprise. Nous poursuivons l'adaptation de notre offre de services pour toujours mieux accompagner nos entreprises. Nous accompagnerons les commerçants et indépendants à la transition écologique, les TPE-PME à la transformation numérique et à l'export. Nous renforcerons aussi nos actions en faveur de la promotion de l'entrepreneuriat qui a été mis à mal au cours de ces derniers mois. Nous serons aussi aux côtés de l'État dans la diffusion des dispositifs issus du plan France relance, et de La Région Réunion pour la diffusion des aides régionales. Enfin, nous poursuivrons nos actions de formation à l'attention des chefs d'entreprises et de leurs collaborateurs, mais également de nos jeunes en particulier par le biais de l'apprentissage qui reste à nos yeux une filière d'excellence."

La Réunion face à la crise

La croissance économique de La Réunion, après avoir avoisiné les 3% entre 2014 et 2017, s'est récemment contractée¹⁴⁰ : l'île est donc entrée affaiblie dans la crise.

- Le **secteur agricole**, dominé par la canne à sucre, emploie **13,3% des salariés du secteur privé** et assure **80% des exportations¹⁴¹**. Le secteur s'est **diversifié** durant les 30 dernières années¹⁴², renforçant ainsi l'autosuffisance alimentaire de l'île et sa stabilité économique. Il reste néanmoins très **dépendant des subventions européennes¹⁴³** et, avec 90% de la production exportée en Europe, **sensible aux perturbations du transport maritime¹⁴⁴**. Il a par ailleurs dû faire face à une **chute des prix** suite à une surproduction brésilienne engendrée par la crise du Covid-19¹⁴⁵.
- Le **BTP**, qui emploie 18 000 personnes¹⁴⁶, est confronté à une **baisse durable du nombre de permis de construire** accordés (-6% en 2019 soit 7100 autorisations, son plus bas niveau depuis 10 ans¹⁴⁷), **compensée partiellement par la commande publique** en hausse constante depuis 2000¹⁴⁸.
- Le **tourisme** se développe et a atteint l'année dernière un niveau proche de 2017, une année record¹⁴⁹. Il est à l'origine d'une **création d'emploi sur deux** sur les dix dernières années¹⁵⁰. Ce secteur est toutefois **soumis à de fortes variations**, ayant vu son activité baisser entre 2012 et 2014, augmenter entre 2015 et 2018, baisser légèrement en 2019, puis plus dramatiquement en 2020¹⁵¹. Le tourisme réunionnais est très dépendant des touristes français – 54% de la clientèle est constituée de français non-réunionnais¹⁵² – un fait qui s'accroît et qui emporte une sur-sensibilité aux affaires métropolitaines.

La structure de l'économie réunionnaise lui permet de résister correctement à la crise générée par la Covid-19.

- Une **baisse d'activité de 28%** a été constatée lors du confinement, un chiffre significatif mais qui reste plus faible que les 33% enregistrés au niveau national¹⁵³.
- Cette résistance s'explique par :
 - > **l'importance de la fonction publique dans la part des actifs occupés¹⁵⁴** – 32,2%, soit 85 400 personnes¹⁵⁵ – **et des dépenses des administrations publiques¹⁵⁶** ;
 - > la **consommation des ménages**, premier moteur économique de l'île. Au plus fort de la crise, la consommation a connu une contraction d'activité de "seulement" 60%, tandis que le transport et l'entreposage (65%), le BTP (80%) et

140 [Note](#) (Juin 2020) de l'INSEE. *Synthèse régionale – Contexte national*. Bilan économique 2019 – La Réunion. INSEE Conjoncture Réunion n° 12.

141 [Reportage](#) (Juin 2017) de Radio France International. À La Réunion, la canne à sucre se cherche un nouveau souffle.

142 [Note](#) (2012) du Ministère de l'Agriculture. *Présentation générale de l'agriculture à La Réunion*. Page 1.

143 [Reportage](#) (Juin 2017) de Radio France International. À La Réunion, la canne à sucre se cherche un nouveau souffle.

144 [Note](#) (Décembre 2017) d'Habiter la Réunion. *La filière Canne-Sucre à La Réunion*.

145 [Article](#) (Mai 2020) de Terre-net. *Après la crise pétrolière, les espoirs du sucre ont fondu*.

146 [Article](#) (Janvier 2020) d'Imazpresse. *Le BTP fait sa rentrée : les enjeux pour 2020 d'un secteur fragile*.

147 [Note](#) (Juin 2020) de l'INSEE. *Construction - La baisse de la construction se poursuit en 2019*. Bilan économique 2019 - La Réunion. INSEE Conjoncture Réunion n° 12.

148 [Dossier de presse](#) (Février 2017) de la Préfecture de la Réunion. Haut conseil de la commande publique de La Réunion - Assemblée plénière. Page 3.

149 [Note](#) (Juin 2020) de l'INSEE. *Tourisme – La fréquentation se maintient à un niveau élevé*. Bilan économique 2019 - La Réunion. INSEE Conjoncture Réunion n° 12.

150 [Note](#) (Mai 2020) d'Habiter la Réunion. *Economie de La Réunion*.

151 [Étude](#) (Mars 2020) de l'Observatoire réunionnais de tourisme. *2019 Fréquentation touristique*.

152 [Note](#) (Juin 2020) de l'INSEE. *Tourisme – La fréquentation se maintient à un niveau élevé*. Bilan économique 2019 - La Réunion. INSEE Conjoncture Réunion n° 12.

153 [Communiqué de presse](#) (Mai 2020) de l'INSEE. *L'impact économique immédiat de la crise sanitaire liée au covid-19 à La Réunion*.

154 [Fiche](#) (Novembre 2019) du FIPECO. *La répartition des fonctionnaires sur le territoire*.

155 [Note](#) (Juin 2020) de l'INSEE. *Emploi - L'emploi salarié en hausse en 2019*. Bilan économique 2019 - La Réunion. INSEE Conjoncture Réunion n° 12.

156 [Note](#) (Juin 2020) de l'INSEE. *Synthèse régionale – Contexte national*. Bilan économique 2019 - La Réunion. INSEE Conjoncture Réunion n° 12.

le tourisme (84%) ont été plus durement affectés¹⁵⁷. Elle est rapidement repartie à la hausse à la fin du confinement, devenant l'un des moteurs de la reprise¹⁵⁸.

Les entreprises réunionnaises impactées par la crise ont largement sollicité les dispositifs de soutien, pour un bilan mitigé.

- En mai, 2 500 prêts garantis par l'État avaient été accordés et 30,7 M€ d'aides avaient été distribués au titre du fonds de solidarité¹⁵⁹. En octobre, le nombre de PGE était passé à 6 813 et plus de 108 M€ avaient été versés au titre du fonds de solidarité¹⁶⁰.
- Le morcellement extrême du tissu entrepreneurial (96% des entreprises ont moins de 10 salariés et 69% sont unipersonnelles¹⁶¹) a cependant freiné la distribution des aides, les potentiels bénéficiaires étant dépassés par la complexité administrative de la tâche¹⁶².

Les propositions spécifiques à La Réunion issues de la concertation

Les réunions d'échanges menées par la CCI ont permis de formuler 76 propositions¹⁶³ destinées à répondre aux défis structurels de l'île. Toutes ne pouvant être ici détaillées, les propositions suivantes peuvent être soulignées :

1. Relancer les secteurs fragilisés :

- **Tourisme** : démarche de réassurance de la clientèle sur la sécurité sanitaire de l'île ; développement du tourisme local et des produits en circuits courts ; promotion du tourisme écologique.
- **BTP** : réduction des délais de paiement pour les marchés publics ; accélération de la mise en place du Plan Logement Outre-Mer 2019-2020.
- **Commerce** : gel des implantations commerciales en périphérie ; déclaration de La Réunion comme zone franche globale ; mise en place d'un soutien fiscal (exonérations d'impôts, de cotisations, etc.) pour les commerces de centre-ville et de proximité.
- **Industrie** : encouragement à la création de coopératives ; compensation tarifaire pour les intrants issus de la production locale ; développement des projets de retraitement et de recyclage.
- **Transports** : création d'un dispositif de crédit d'impôt pour compenser l'achat et l'utilisation des additifs écologiques (Adblue) pour les poids lourds ; garantie des capacités de fret aérien sur certaines filières quand la demande est supérieure.

2. Poser les jalons d'une croissance durable à travers :

- la digitalisation des entreprises réunionnaises ;
- un accompagnement dans la transition énergétique ;
- un meilleur dispositif de formation : prolongement de la durée de formation sans contrat de 6 à 9 mois et possibilité de réaliser un stage en entreprise durant cette période ; accès pour les entreprises de plus de 50 salariés aux fonds de mutualisation des OPCO.

157 [Communiqué de presse](#) (Mai 2020) de l'INSEE. *L'impact économique immédiat de la crise sanitaire liée au covid-19 à La Réunion.*

158 [Article](#) (Juillet 2020) d'Imazpress. *Impact de la crise sanitaire : l'activité économique repart en juin.*

159 [Communiqué de presse](#) (Mai 2020) de l'INSEE. *L'impact économique immédiat de la crise sanitaire liée au covid-19 à La Réunion.*

160 Données du ministère de l'Economie.

161 [Note](#) de l'INSEE. *Les entreprises réunionnaises dégagent 7,4 milliards d'euros de valeur ajoutée.* INSEE Flash Réunion n° 163.

162 Entretien (Août 2020) avec Azize Amode, directeur du pôle observatoire de la CCI de La Réunion.

163 Contribution (Août 2020) de la CCI de La Réunion. *Livre blanc ACCIOM.*

MAYOTTE

Statut

DROM (collectivité unique)¹⁶⁴

Nombre d'habitants

256 500 (2017)¹⁶⁵

Nombre d'entreprises

7 500, dont 5 300 non déclarées (2015)¹⁶⁶

Taux de croissance avant la crise

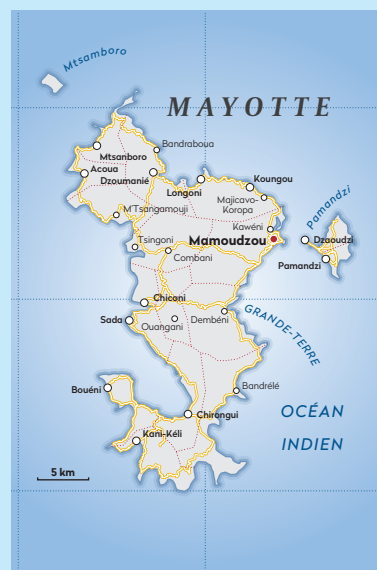
7,2% (2016)¹⁶⁷

Taux de chômage avant la crise

30% (2019)¹⁶⁸

Projection d'évolution du PIB en 2020

- 8,8% (hypothèse d'une reprise au 1^{er} septembre)¹⁶⁹



La crise vue par Soibahadine Ibrahim Ramadani, président du Conseil départemental de Mayotte

“Mayotte a été impactée comme tous les départements français et comme le reste du monde par la crise de la Covid-19. Comme ailleurs, les hommes, les entreprises et les institutions ont dû réagir. À l’heure actuelle, nous sommes heureux de constater que nous avons fait preuve d’une grande réactivité et d’une capacité de résilience. Nous avons pu avec l’État, l’ARS, le CHM et bien d’autres acteurs, contenir la pandémie sur le territoire. Dans l’immédiat l’État, le Conseil Départemental et les acteurs économiques se sont engagés pour sauvegarder l’emploi et pour maintenir en vie le tissu économique local. L’activité reprend lentement en lien avec la reprise progressive du transport aérien qui impacte directement ou indirectement un grand nombre d’entreprises.

Nous parlons aujourd’hui d’un plan de relance à l’unisson avec les régions de France et la stratégie du gouvernement. Mayotte souhaite en faire une opportunité pour accélérer et structurer son développement afin de relever les défis qui se posent à elle à l’horizon 2030.

Mayotte se caractérise par sa souplesse et sa réactivité. Les défis que nous avons à relever devront s’appuyer sur le plan de convergence, les financements du département et les dispositifs additionnels que mettra en œuvre l’État. Plus que tout, c’est la cohésion de tous les acteurs du territoire qui permettra à Mayotte de se relever. À travers notre contribution, nous avons souhaité mettre en place la méthodologie et les instruments de pilotage qui permettront d’assurer la meilleure direction à prendre pour Mayotte 2030.”

Mayotte face à la crise

L’économie de Mayotte connaît une croissance plus forte que les autres territoires ultramarins (7,2% en 2016, dernière année pour laquelle nous disposons de données)¹⁷⁰.

- Cette dynamique est portée par le secteur public :

- > La consommation finale des administrations publiques a représenté 56% du PIB en 2016, soit plus du double du niveau national (24%)¹⁷¹.
- > La départementalisation de Mayotte en 2011 et les réindexations régulières des salaires des fonctionnaires ont permis une progression forte des rémunérations des ménages (+9,2% en 2016) et *in fine* une hausse de la consommation¹⁷².

- L’industrialisation de Mayotte progresse autour de l’agriculture et de l’économie bleue, bien qu’elle se heurte à une production locale encore en cours de structuration¹⁷³.

164 [Note](#) (Mars 2019) de Vie Publique. *Outre-mer : des statuts de plus en plus différenciés.*

165 [Note](#) (Décembre 2017) de l’INSEE. *256 500 habitants à Mayotte en 2017 – La population augmente plus rapidement qu’avant.* INSEE Analyses Mayotte n° 15.

166 [Note](#) (Février 2018) de l’INSEE. *De nombreuses entreprises informelles pour peu de richesse créée – Enquête sur les entreprises mahoraises en 2015.* INSEE Analyses Mayotte n° 16.

167 [Note](#) (Novembre 2018) de l’INSEE. *Le PIB augmente de 7,2 % en valeur.* INSEE Flash Mayotte n° 75.

168 [Note](#) (Novembre 2019) de l’INSEE. *Un taux de chômage à 30 %.* INSEE Flash Mayotte n° 98.

169 [Étude](#) (Mai 2020) du cabinet DME. *Évaluation de l’impact de la crise sanitaire sur les économies ultramarines.*

170 [Note](#) (Novembre 2018) de l’INSEE. *Le PIB augmente de 7,2 % en valeur.* INSEE Flash Mayotte n° 75.

171 [Note](#) (Novembre 2018) de l’INSEE. *Le PIB augmente de 7,2 % en valeur.* INSEE Flash Mayotte n° 75.

172 [Note](#) (Novembre 2018) de l’INSEE. *Le PIB augmente de 7,2 % en valeur.* INSEE Flash Mayotte n° 75.

173 Entretien (Août 2020) avec Zoubair Ben Jacques Alonzo, directeur général de la Chambre de commerce et d’industrie de Mayotte.

- **Le secteur touristique, historiquement peu présent sur l'île, se développe.** En 2017, la fréquentation a progressé de 21% pour un total de 62 000 visiteurs¹⁷⁴. Handicapée par une image de pauvreté et d'insécurité¹⁷⁵, Mayotte peine toutefois encore à attirer des touristes autres qu'"affinitaires"¹⁷⁶.

La structure particulière de l'économie mahoraise explique sa résistance à la crise de la Covid-19.

- **Une baisse d'activité de 18% a été constatée à la suite des mesures de confinement**, bien moins que la moyenne nationale de 33%¹⁷⁷.
- **Les aides gouvernementales ont été bien mobilisées**, grâce à une campagne d'information efficace. A titre d'exemple, 26 663 salariés ont pu bénéficier du chômage partiel au début de la crise, ce qui représente plus de 2,2 millions d'heures de travail et 18,7 millions d'euros d'indemnisations aux entreprises¹⁷⁸.
- De plus, **des aides régionales pour les très nombreux travailleurs du secteur informel ont été déployées**, incluant la distribution de 4000 colis alimentaires et de 2 M€ en bons d'achat.¹⁷⁹

Malgré ce bilan relativement positif – toutes choses égales par ailleurs –, **de nombreux sujets d'inquiétude, pour la plupart préexistants à la crise, se posent aujourd'hui :**

- **L'importance du secteur informel obère les perspectives de développement de Mayotte.** Si les deux tiers des entreprises ne sont pas enregistrés auprès de l'État, elles ne représentant que 9% du PIB mahorais et doivent se cantonner à des activités de subsistance peu productives¹⁸⁰.
- **Le taux de chômage est structurellement élevé** et les capacités de formation sont limitées¹⁸¹.
- **Les infrastructures portuaires et aéroportuaires souffrent de sous-investissement et de sous-fréquentation.** La piste de l'aéroport, trop courte, ne permet pas aux gros porteurs d'atterrir, et la connexion extérieure est largement dépendante d'une seule compagnie aérienne¹⁸².
- **L'irrédentisme de l'Union des Comores**, jouissant d'un certain soutien des autres États africains, continue de compliquer toute intensification de l'intégration régionale¹⁸³.
- Enfin, **la criminalité progresse et s'est même accentuée depuis le début de la crise.** Les commerces doivent fermer tôt le soir, ce qui limite leur activité, et des coûts supplémentaires d'insécurité doivent être absorbés par les acteurs économiques, limitant les capacités d'investissement¹⁸⁴.

Propositions élaborées par les acteurs économiques de Mayotte

La CCI de Mayotte a organisé un ensemble de consultations sectorielles durant le mois d'août, qui ont permis d'élaborer **50 propositions de court et long termes.** Toutes ne pouvant être ici détaillées, les propositions suivantes peuvent être soulignées :

1. Soutenir l'offre : aide au paiement des loyers ; aide aux aménagements et aux protections contre la Covid-19 ; aide au fret, afin de combler au plus vite les pénuries engendrées par la crise ; gratuité du ponton pour les navires de pêche ; exonération de l'octroi de mer et des taxes douanières pour l'agriculture et la pêche.

2. Relancer la demande : distribution de chèques de consommation aux salariés ; recensement et accélération des travaux de BTP pilotés par l'État et les collectivités locales.

3. Mener le tournant numérique de l'économie : accompagnement des entreprises à la définition d'une stratégie de numérisation ; création d'outils numériques pour promouvoir le tourisme mahorais ; mise en ligne des informations relatives aux consultations pour la filière BTP ; création d'une plateforme de commande en ligne avec livraison gratuite pour le commerce local.

4. Promouvoir la consommation locale : promotion du tourisme local ; promotion de la consommation des produits agricoles locaux, notamment auprès des services publics ; relance et déploiement des programmes *Action cœur de ville* et *Action petite ville de demain*.

5. Investir dans l'économie : promotion de l'apprentissage et des métiers du bâtiment ; accompagnement financier dans les frais de réparation des dégradations liées aux actes de délinquances ; développement de partenariats entre le tourisme et les filières agricole et pêche.

174 [Note](#) (Mai 2018) de l'INSEE. *Enquête Flux Touristiques*. INSEE Analyses Mayotte n° 17.

175 [Article](#) (Septembre 2017) de Mayotte Hebdo. *Mayotte: «Soleil, mer et pauvreté»*.

176 C'est-à-dire des personnes avec des liens – familiaux, amicaux ou personnels – déjà existants avec le territoire.

177 [Note](#) (Juin 2020) de l'INSEE. *L'impact économique immédiat de la crise sanitaire liée au Covid-19 à Mayotte*. INSEE Conjoncture Mayotte.

178 Rapport (Septembre 2020) de l'Observatoire économique de Mayotte. *Plan de relance économique pour Mayotte*.

179 [Note](#) (Juin 2020) de l'INSEE. *L'impact économique immédiat de la crise sanitaire liée au Covid-19 à Mayotte*. INSEE Conjoncture Mayotte.

180 [Article](#) (Février 2018) de Outremer 360°. *A Mayotte, beaucoup d'entreprises informelles mais qui créent peu de richesse*.

181 Entretien (Août 2020) avec Zoubair Ben Jacques Alonzo, directeur général de la Chambre de commerce de d'industrie de Mayotte.

182 Entretien (Août 2020) avec Zoubair Ben Jacques Alonzo, directeur général de la Chambre de commerce de d'industrie de Mayotte.

183 Cf. supra.

184 Cf. supra.

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Statut

Collectivité d'outre-mer

Nombre d'habitants

278 400 (fin 2019)¹⁸⁵

Nombre d'entreprises

33 000 (2019)¹⁸⁶

Taux de croissance avant la crise

2,5% (2018)¹⁸⁷

Taux de chômage avant la crise

14,7% (2018)¹⁸⁸

Projection d'évolution du PIB en 2020

- 7 à 8% (hypothèse DME, reprise au 1^{er} septembre)¹⁸⁹

-10 à 15 points (hypothèse CEROM)¹⁹⁰



La crise vue par Stéphane Chin Loy, Président de la CCISM

“ La CCISM a souhaité, dès le début de la crise et suite à la présentation des mesures du Plan de sauvegarde économique, jouer un rôle clé pour aider les chefs d'entreprises à traverser les difficultés auxquelles ils devraient faire face. Nous avons ainsi mis en place, dès le début du confinement, une cellule de crise permettant de soutenir au mieux les patentés, entreprises et commerces impactés en leur apportant les réponses à leurs questions concernant les dispositifs d'aide mis en place par le Pays et l'État et en les accompagnant dans leur démarche de demande d'aides. Convaincus de l'importance des compétences spécifiques et transversales que nécessite tout projet entrepreneurial, nous avons également pris la décision de proposer gratuitement, à tous les porteurs de projets et chefs d'entreprise de Polynésie française, le Passeport Pour Entreprendre, programme de formation dédié à l'entrepreneuriat, que nous avons déployé sur tout le territoire en visioconférence.

Même si la Polynésie française constate un solde net de création d'entreprises toujours positif et un nombre d'entreprises actives qui augmente de + 2,3 % sur les 6 premiers mois 2020, nous devons rester vigilants et attendre d'analyser les évolutions en fin d'année pour être en mesure de tirer des conclusions sur l'impact qu'aura réellement la crise sur l'activité des entreprises du Fenua.

En attendant, la CCISM veut poursuivre ses missions d'accompagnement et de soutien aux entreprises en place qui doivent se réinventer et aux porteurs de projet qui souhaitent se lancer dans la grande aventure de l'entrepreneuriat. L'innovation, la résilience, l'anticipation et l'inclusion devront gouverner les choix des entreprises de demain et la CCISM s'attache, plus que jamais, à donner les moyens à ses ressortissants d'intégrer cette nouvelle donne à leur stratégie.”

La Polynésie française face à la crise

La Polynésie française, qui n'a connu que peu de cas de Covid-19 lors de la première vague, voit son économie durement touchée et durablement fragilisée.

- En 2019, comme cela avait été le cas depuis 2014, la Polynésie française avait enregistré une croissance positive et plus de 1600 créations d'entreprises.
- Cette dynamique est notamment enrayée par la **mise à l'arrêt du secteur touristique**, qui représente **15% du PIB polynésien**, entre mars et juillet 2020. Alors que le territoire avait accueilli près de 240 000 touristes en 2019, la fréquentation touristique a chuté à moins de 40 000 personnes au premier semestre 2020, avec peu de perspectives de reprise au second semestre compte-tenu de l'augmentation soudaine du nombre de cas de Covid-19 et des restrictions de déplacements toujours en vigueur à travers le monde. La Polynésie ne devrait pas accueillir plus de 100 000 touristes cette année, soit un record historiquement bas¹⁹¹. Plus de la moitié des entreprises du secteur ne voient pas d'amélioration de leur activité avant 2022¹⁹².

185 [IEOM](#) (2019), *Rapport d'activité de la Polynésie française*.

186 Donnée de la CCISM.

187 [IEOM](#) (2019), *Rapport d'activité de la Polynésie française*.

188 Cf. supra.

189 [Étude](#) (Mai 2020) du cabinet DME. *Évaluation de l'impact de la crise sanitaire sur les économies ultramarines*.

190 CEROM (septembre 2020), *Comptes économiques rapides de la Polynésie française*.

191 “Crise liée au Covid-19 : Quels effets économiques pour la Polynésie ?”. Présentation de Florent Venayre, Professeur de sciences économiques à l'Université de la Polynésie française, 1^{er} juillet 2020.

192 [CEROM](#) (juin 2020), *Comptes économiques rapides pour l'outre-mer*.

- La **perliculture**, deuxième ressource du Pays après le tourisme¹⁹³ et déjà en souffrance avant-crise à cause de prix à l'export en chute, est **frappée de plein fouet** : les exportations ont diminué de 65% au premier trimestre 2020, les frontières des principaux acheteurs (Hong Kong et le Japon) étant fermées. Là encore, les entreprises n'escomptent pas un retour à un volume d'activité correct avant deux ans au moins.
- Le **BTP**, secteur en croissance porté par une commande publique et privée dynamique depuis plusieurs années, connaît lui aussi un **important ralentissement** en raison de l'arrêt des chantiers pendant le confinement puis de difficultés d'approvisionnement.

Dans ce contexte, **la Polynésie française anticipe une chute de 7 à 8% du PIB cette année**. Une estimation potentiellement optimiste, la reprise étant impactée par une activité touristique et une demande toujours moribondes, auxquelles s'ajoutent des incertitudes freinant les projets d'investissement. Près de 40% des entreprises interrogées par le CEROM déclarent que leur activité s'est encore dégradée depuis la fin du confinement du printemps¹⁹⁴.

Les entreprises ont massivement recours aux mécanismes de soutien mis en place, pour un bilan en demi-teinte.

- Dès le début de la crise, le gouvernement polynésien s'est mobilisé et a voté un premier plan d'accompagnement (reports de charges, fonds de solidarité, PGE, etc.). Des dispositifs de soutien aux indépendants et aux salariés ont aussi été proposés (indemnité de solidarité, revenu exceptionnel). Afin d'appuyer le financement de ces mesures ainsi que le plan de relance polynésien, l'État français a accordé au Pays un PGE de 240 M€ dans le cadre de la troisième loi de finance rectificative votée en juillet dernier.
- Plus de 70% des entreprises polynésiennes déclarent avoir sollicité au moins un dispositif de soutien bancaire et/ou public (pays, État)¹⁹⁵.
- Les entreprises, qui accueillent positivement l'ensemble des mécanismes d'aide depuis leur création, font toutefois état de certaines difficultés. S'agissant par exemple du PGE, la complexité des démarches à accomplir, la frilosité des banques et les délais d'attente sont mis en exergue surtout par les petites entreprises¹⁹⁶.

Propositions élaborées par les acteurs économiques de la Polynésie

La CCISM de Polynésie française a organisé un atelier de travail le 19 août 2020, dont sont ressorties les principales propositions suivantes :

- 1. Accompagner la digitalisation des activités des entreprises et favoriser l'innovation** : mise en place d'aides et de mécanismes incitatifs à la digitalisation ; développement du paiement et micropaiement en ligne ; soutien aux technologies nouvelles comme les imprimantes 3D afin d'assurer l'autonomie du secteur industriel en cas de fermeture des frontières ; développement du télétravail.
- 2. Amplifier la prise de conscience environnementale** : incitation à limiter le gaspillage ; développement du recyclage.
- 3. Encourager la consommation locale** : taxation des importations de certains produits manufacturés ; suppression de barrières pour permettre la libéralisation de certains secteurs (exemple du transport de personnes).
- 4. Renforcer l'intervention du secteur public** : détaxe des matières premières nécessaires à la production locale ; relance du BTP par la commande publique ; simplification des procédures administratives (licences, agréments, etc.) ; incitation des banques et des assurances à soutenir plus activement le tissu économique (échelonnement des paiements, assouplissement des procédures, annulation des majorations, etc.).

¹⁹³ 60% des recettes d'exportation en produits locaux de la Polynésie française (IEOM, 2018).

¹⁹⁴ [Tahiti Infos](#) (août 2020), *L'économie broie du très noir*.

¹⁹⁵ [CEROM](#) (juin 2020), *Comptes économiques rapides pour l'outre-mer*.

¹⁹⁶ Cf. supra.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Statut

Collectivité *sui generis*

Nombre d'habitants

271 407 (2019)¹⁹⁷

Nombre d'entreprises

60 922 (2019)¹⁹⁸

Taux de croissance avant la crise

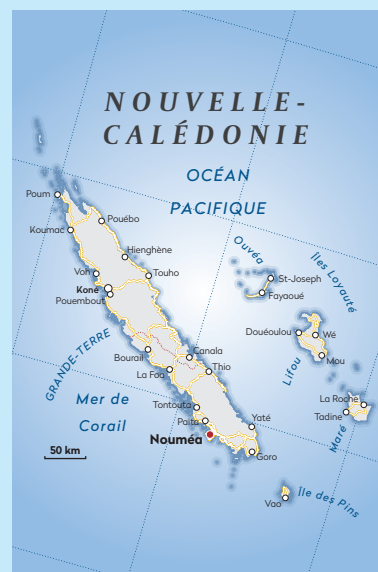
0,6% (2019)¹⁹⁹

Taux de chômage avant la crise

10,9% (2019)²⁰⁰

Projection d'évolution du PIB en 2020

-11,5% (hypothèse d'une reprise au 1^{er} septembre)²⁰¹



La crise vue par David Guyenne, président de la CCI

“A ce jour, la Nouvelle-Calédonie et ses 270 000 habitants sont épargnés par la pandémie de Covid-19 au prix de la fermeture des frontières jusqu'au 27 mars 2021. Seuls les vols expressément autorisés par le gouvernement sont opérés, assortis d'une quatorzaine stricte imposée à tout voyageur entrant sur le territoire. Ces mesures radicales ont un impact économique préoccupant. Les touristes internationaux (130 000 en 2019) et les croisiéristes (316 000 en 2019), qui représentaient 238 millions d'euros de dépenses annuelles en Nouvelle-Calédonie, ont disparu.

Si les acteurs touristiques de Brousse bénéficient de la clientèle locale « captive », et le second œuvre ou les commerces, des budgets vacances non consommés, les secteurs de l'aérien, du voyage et de l'hôtellerie sur Nouméa sont gravement touchés sur le long terme. Le BTP est également très impacté par l'absence de grands projets. En outre, la menace de fermeture d'une ou plusieurs usines métallurgiques fait peser sur la Nouvelle-Calédonie un risque de cataclysme économique et social.

Dans ce contexte plus qu'incertain, la CCI-NC doit contribuer à apporter de la visibilité aux acteurs économiques. Sur le long terme, il s'agit de développer une économie endogène, qui s'appuie sur des entreprises et industries fortes répondant à de nouvelles responsabilités sociales, sociétales et environnementales ; sur une attractivité du territoire suffisante pour conforter le capital humain et les investisseurs.

Pour y arriver, nous devons questionner nos racines, et porter les valeurs qui nous rassemblent. L'entrepreneuriat, l'esprit pionnier calédonien doivent plus que jamais être soutenus. La simplification administrative, l'allègement des contraintes pesant sur les entreprises et le coût du travail, l'investissement dans les filières d'avenir appuieront le développement d'une culture entrepreneuriale auprès des jeunes.

Par ses actions de proximité, la CCI-NC aide les entreprises, sur tout le territoire, à passer le cap de la crise, mais elle imagine aussi l'esprit pionnier de demain, en contribuant aux transitions numérique, énergétique et écologique, à l'e-éducation et l'e-formation, à la RSE... Allons de l'avant !”

La Nouvelle-Calédonie face à la crise

L'économie néo-calédonienne, dynamique entre la fin des années 1990 et le début des années 2000, s'essouffait déjà avant la crise²⁰² en raison :

- de la **moindre consommation des ménages**, dont dépend largement la croissance d'un secteur tertiaire ultra-dominant en Nouvelle-Calédonie. L'administration, les services marchands et non marchands (services touristiques, immobilier, éducation, etc.) et le commerce représentent en effet plus de 75% du PIB ;
- d'un **secteur secondaire** qui, bien qu'il contribue toujours à la création de richesses²⁰³, est **sous tension** à cause de la forte volatilité des prix du nickel et d'un secteur du BTP en souffrance. Longtemps porté par l'équipement du territoire en infrastructures, le secteur du BTP détruit des emplois depuis 2012 et la fin de la construction des usines du Nord et du Sud²⁰⁴.

197 [IEOM](#) (2019), *Rapport d'activité de la Nouvelle-Calédonie*.

198 Cf. supra.

199 Cf. supra.

200 Cf. supra.

201 [Étude](#) (Mai 2020) du cabinet DME. *Évaluation de l'impact de la crise sanitaire sur les économies ultramarines*.

202 Voir notamment les synthèses de 2018 et 2019 de l'IEOM. https://www.ieom.fr/IMG/pdf/synthese_economie_de_la_nouvelle-caledonie_en_2019.pdf et https://www.ieom.fr/IMG/pdf/ra2018_nouvelle-caledonie.pdf

203 20% du PIB environ pour les industries, l'énergie et le BTP.

204 En 2019, la production de ciment est passée sous la barre des 80 000 tonnes (contre 166 000 tonnes en 2010 par exemple).

L'impact de la crise sur cette économie déjà fragilisée est encore incertain quoique inquiétant. La Nouvelle-Calédonie a connu quatre semaines de confinement (21 mars-20 avril 2020) et la fermeture des frontières a permis de contenir efficacement la propagation du virus. Cette décision a emporté deux effets principaux :

- Une **chute de l'activité touristique**, alors que la Nouvelle-Calédonie avait franchi la barre des 100 000 visiteurs en 2018 et 2019 (130 000 visiteurs terrestres et croisiéristes en 2019). Ce coup de frein emporte naturellement des conséquences sur les activités connexes.
- A contrario, une **consommation locale "forcée"** pour les Calédoniens, dont le pouvoir d'achat est globalement plus fort que celui des touristes. Toutefois, la consommation des ménages a diminué au profit de l'épargne depuis le confinement. Les pertes de recettes subies par les services paralysés par la crise (transport aérien, tourisme, hôtellerie, etc.), et dont les perspectives de redémarrage rapide sont compromises, ne pourront donc pas être pleinement compensées.
- A noter par ailleurs que **le rôle d'amortisseur joué par les administrations et les services non marchands est moindre** en Nouvelle-Calédonie que dans d'autres territoires ultramarins.

Les entreprises ont accès depuis plusieurs mois à une large palette de mesures de soutien mises en place par le Gouvernement calédonien et l'État français : chômage partiel, possibilité de repousser les échéances d'emprunt et le paiement des cotisations sociales, fonds de solidarité ou encore PGE. La CCI relève qu'un nombre significatif de demandes de FSE a été traité (12 961 au 23 juillet 2020) ; 1241 PGE ont été accordés (à fin novembre 2020)²⁰⁵.

Malgré cela, **la Nouvelle-Calédonie devrait subir un recul de 11,5 points de PIB en 2020** selon le cabinet DME. Cette évaluation devra bien sûr être affinée à l'aune de la seconde vague de l'épidémie. En tout état de cause, **une récente enquête menée par la CCI²⁰⁶ montre que la confiance des chefs d'entreprises est en berne :**

- 70% s'inquiètent d'une aggravation de la situation économique de la Nouvelle-Calédonie ;
- 74% ont enregistré une baisse de chiffre d'affaires au cours des 6 derniers mois et 35% anticipent une nouvelle baisse dans les mois à venir ;
- près de 50% font état de problèmes d'approvisionnement et 60% de difficultés de trésorerie persistantes ;
- 38% considèrent la survie de leur entreprise au-delà de 5 mois encore incertaine.

Propositions élaborées par les acteurs économiques de Nouvelle-Calédonie

La CCI de Nouvelle-Calédonie a réalisé plusieurs vagues d'enquêtes pendant et après le confinement, et le Gouvernement calédonien a rassemblé les entreprises ressortissantes sur tout le territoire à l'occasion d'un **Grand Débat** clos le 12 août à Nouméa.

De ces échanges ressortent de nombreuses propositions. **Au-delà de la prorogation des dispositifs d'urgence jusqu'à la fin de la crise, les entreprises calédoniennes préconisent notamment de :**

1. Soutenir les secteurs les plus impactés par la crise et les filières d'avenir :

- **Commerce :** renforcement des mesures destinées à lutter contre l'insécurité dans le centre-ville de Nouméa notamment ; exonération de droits de douane de certains produits du commerce pour redonner de la compétitivité (par exemple pour l'habillement)²⁰⁷ ; clarification du dispositif de TGC.
- **Tourisme :** structuration d'une offre éco-responsable et durable et déploiement d'outils de financement ; mise en place d'outils d'analyse, d'anticipation et de promotion des flux touristiques ; amélioration de la formation des professionnels (clarification des offres, création d'un centre de formation aux métiers du tourisme) ; adaptation ponctuelle de certaines réglementations (pêche, sanitaire, approvisionnement, etc.) ; autorisation temporaire de pêche pour les transporteurs touristiques nautiques.
- **Économie verte :** développement des éco-activités (gestion des eaux usées, valorisation des déchets, etc.) ; investissements dans la R&D ; positionnement de la Nouvelle-Calédonie comme "laboratoire" d'innovations en énergies renouvelables.
- **Numérique :** mise en place de dispositifs financiers et fiscaux ; promotion des partenariats publics/privés ; adaptation de la fiscalité.

2. Simplifier les démarches administratives : création d'un guichet unique numérique, interface directe entre les administrations et les entreprises, donnant accès à toutes les formalités administratives ; création d'un répertoire unique pour alléger les formalités de création, modification et radiation des entreprises²⁰⁸ ; création d'une identité numérique facilitant l'accès à l'ensemble des services en ligne.

205 [Données](#) du ministère de l'Économie.

206 Vague 3 de l'enquête Covid de la CCI conduite en août 2020 (165 répondants).

207 Sur le modèle de ce qu'a mise en place la Polynésie française.

208 Cela pourrait être le RIDET actuel, qui serait assorti d'une correspondance avec le répertoire national SIRENE.

WALLIS ET FUTUNA

Statut

Collectivité d'outre-mer

Nombre d'habitants

11 558 (2018)²⁰⁹

Nombre d'entreprises

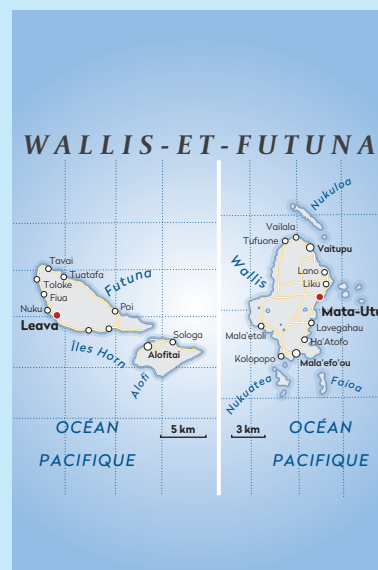
782 patentés (début 2020)²¹⁰

Taux de chômage avant la crise

17,4% (2018)²¹¹

Projection d'évolution du PIB en 2020

-3,3 % (hypothèse d'une reprise au 1^{er} septembre)²¹²



La crise vue par Lauriane Vergé, Présidente de la CCIMA

“Wallis et Futuna est un territoire singulier au sein de la République. Collectivité habitée la plus éloignée de la métropole, composée de trois Royaumes, Wallis et Futuna est aussi le seul territoire français à n'avoir à ce jour connu aucun confinement. Il serait pourtant faux de penser que nous sortons indemnes du chaos des derniers mois. Lorsque les autorités locales ont décidé, le 16 mars, de fermer nos frontières, les conséquences ressenties par le monde économique ont été immédiates et durables.

L'annulation des missions et voyages a frappé le secteur touristique, celui du commerce étant touché par les annulations de fret dû aux confinements chez nos partenaires commerciaux. Dans le même temps, le blocage de professionnels hors du territoire a pesé sur l'activité économique, de même que le climat d'inquiétude généralisée. Nous avons bénéficié des principales aides nationales et de dispositifs locaux. Cela a permis de répondre à une partie des difficultés rencontrées. Certaines subsistent néanmoins, la crise économique de ces derniers mois ayant eu pour effet de mettre en évidence les blocages et déficiences qui empêchent tout développement économique sain dans nos îles. Wallis et Futuna ne peut continuer à être le seul territoire sans dispositif d'apprentissage, sans service bancaire satisfaisant, sans accès aux assurances et doit se doter d'outils de formation et de financement pour ne citer que quelques exemples.

Le contexte national se prête à la mise en œuvre rapide de mesures de soutien aux TPE et PME. Pour susciter le rebond et un rattrapage, Wallis et Futuna doivent s'inscrire dans ce mouvement national et apporter les actions et innovations que nous appelons. Il en va de l'avenir de notre territoire, de notre capacité à réattirer nos jeunes diplômés et à rester acteurs de notre propre bien-être.”

Wallis et Futuna face à la crise

Malgré l'absence de confinement intérieur et le puissant rôle d'amortisseur joué par le secteur public²¹³ à Wallis et Futuna, la crise fragilise une économie encore très informelle et à la recherche de leviers de croissance durable.

- Les **voyages** planifiés pour affaires ou loisirs ont été **annulés à cause des confinements extérieurs**, et les demandes de remboursements ont mis à mal la trésorerie des agences de voyage et de la compagnie aérienne desservant Wallis et Futuna. Selon une enquête conduite fin mars par la CCIMA, 1000 nuitées ont ainsi été annulées sur mars et avril, représentant une perte de chiffre d'affaires de 18 millions CFP (soit près de 150 000€) pour 5 hôtels. A l'époque, 96% des patentés interrogés constataient ou anticipaient déjà une importante baisse d'activités à trois mois. L'impact des restrictions de déplacements n'est que légèrement atténué par la hausse de la fréquentation des Calédoniens, qui privilégient actuellement un tourisme régional.
- L'**approvisionnement** - hors secteur alimentaire - est **fortement perturbé** depuis les confinements établis successivement chez les partenaires commerciaux de Wallis et Futuna (métropole, Fidji, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande et Australie), entraînant des retards et déficits de fret, une interruption de communications avec certains fournisseurs et plusieurs faillites.

209 [IEOM](#) (2019), *Rapport d'activité de Wallis et Futuna*.

210 Donnée de la CCIMA.

211 [IEOM](#) (2019), *Rapport d'activité de Wallis et Futuna*.

212 [Étude](#) (Mai 2020) du cabinet DME. *Évaluation de l'impact de la crise sanitaire sur les économies ultramarines*.

213 Le secteur public représente plus de 50% du PIB et près de 60% des emplois ([synthèse annuelle de l'IEOM](#), 2019).

- Le **climat d'inquiétude mondiale** pèse sur la consommation des acteurs locaux et **encourage l'épargne**. Or, le secteur du commerce représente 26% de la démographie des entreprises de l'archipel et emploie plus du tiers des salariés du privé.

Au total, **Wallis et Futuna devraient accuser un recul d'environ 3 points de PIB en 2020.**

Depuis mars dernier, les entreprises de Wallis et Futuna bénéficient des aides nationales et de dispositifs créés localement mais n'y ont que modérément recours.

- Si le fonds de solidarité a été relativement usité (environ 60 dossiers traités), seuls 3 PGE ont été accordés et une vingtaine de demandes de report d'échéances a été déposée²¹⁴.
- Selon la CCIMA, cette frilosité ne témoigne pas de la bonne santé des entreprises locales. Elle traduit plutôt un manque de confiance administrative et bancaire ainsi qu'une crainte de "se tromper". La crise démontre ainsi le rôle que doivent jouer les institutions dans l'accompagnement des entreprises et la nécessité absolue de professionnaliser et formaliser les entreprises (mise en place d'une réelle comptabilité, création de comptes en banque, formation des dirigeants et des salariés, etc.).

Propositions élaborées par les acteurs économiques de Wallis et Futuna

Les réunions d'échanges menées le 31 juillet à Futuna et le 18 août à Wallis ont permis de formuler 43 propositions²¹⁵. Celles-ci vont bien au-delà de la gestion de la crise et répondent majoritairement à des préoccupations structurelles. Toutes les propositions ne peuvent malheureusement être détaillées ici et l'on retiendra donc notamment les suivantes :

1. Adapter le cadre juridique de Wallis et Futuna : révision du statut de 1961 qui définit les relations entre le Territoire des Îles Wallis et Futuna et l'État ; évolution du décret de 1957 relatif à la passation des marchés publics ; suppression des patentes temporaires pour les entreprises venant exercer une activité temporaire sur le territoire afin de réduire la distorsion de concurrence avec les entreprises locales.

2. Favoriser l'emploi des jeunes et *in fine* leur retour à Wallis et Futuna : création d'un centre de formation d'apprentis (CFA)²¹⁶ ; création d'un dispositif d'aide au retour des jeunes diplômés ; création d'un service d'aide à l'insertion professionnelle.

3. Créer des outils de financement et de développement des entreprises : création d'une SEM de développement de l'économie locale et d'une plateforme Initiative, adossées à la Banque des Territoires ; accès facilité aux produits financiers de la BPI et de l'AFD ; accès à un service bancaire de proximité sur les deux îles et amélioration des délais d'ouverture de comptes pour les professionnels ; délivrance de numéros SIRET pour toutes les entreprises ; création d'un droit à l'assurance avec garantie de l'État pour éviter des tarifs disproportionnés²¹⁷ ; mise en place du crédit à l'Habitat ; élaboration d'un nouveau dispositif pour remplacer le mécanisme actuel de défiscalisation.

4. Accompagner les secteurs les plus porteurs : désenclavement de Futuna par la mise en place d'un transport aérien et/ou maritime inter îles fiable et régulier ; équipement en antennes 4G de l'ensemble du territoire ; soutien direct à la production, transformation et commercialisation sur les circuits formels pour compenser les surcoûts liés à l'insularité²¹⁸ ; aménagement d'un port de plaisance et de structures pour la pêche hauturière à Wallis ; adaptation de l'aide au fret pour diminuer son coût.

214 Données d'août 2020.

215 CCIMA (août 2020), *Propositions pour accélérer la sortie de crise et le développement du secteur privé à Wallis et Futuna*.

216 Wallis et Futuna est le dernier territoire français à ne pas proposer de dispositif d'apprentissage.

217 A date, certaines activités ne peuvent être assurées à Wallis et Futuna.

218 Sur le modèle des aides de type Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI), en vigueur dans les départements d'outre-mer.



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES